

•namur magazine

n°20

PÉRIODIQUE
D'INFORMATION
DE LA
VILLE DE NAMUR

DEC. 98

**Le Collège et le Conseil
communal**

vous présentent

leurs meilleurs

Fœux 99

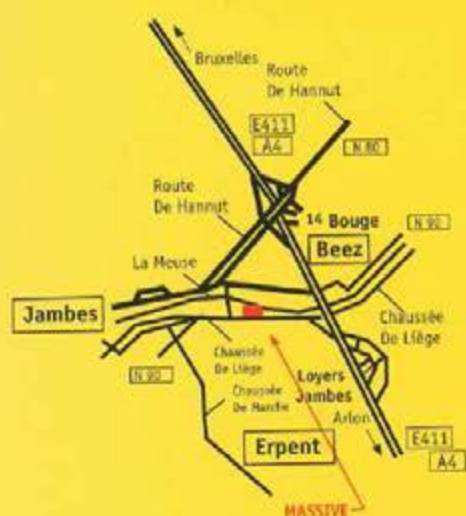
Massive®

ENTREZ DANS LA LUMIERE



MASSIVE EST VOTRE PARTENAIRE POUR L'ECLAIRAGE

- Grandes collections de luminaires pour l'intérieur et pour l'extérieur
- Tous les styles: moderne, spots, classique, rustique et design contemporain
- Pour tous les goûts et pour tous les budgets
- Conseils et études d'éclairage gratuites par nos spécialistes



**Ouverture exceptionnelle
Dimanche 20 et 27 decembre**

MASSIVE NAMUR • CHAUSSEE DE LIEGE 655 5100 JAMBES TEL. 081/30 88 16

NAMUR MAGAZINE N°20
SOMMAIRE

EDITO	1
SOCIÉTÉ	2
Droit de vote : un pour tous...	
Le baromètre de l'humeur namuroise	
TRAVAUX	5
Plan triennal	
PATRIMOINE	6
Un quartier sous une bonne étoile	
Le nouveau visage de Bibot	
Le parlement wallon change de demeure	
MOBILITÉ	8
Médecine douce...	
VIE COMMUNALE	10
En différé du Collège et du Conseil	
VILLAGES	12
Boninne et Daussoix	
ANIMATION URBAINE	14
Namur s'anime tout de G.A.U.	
ENVIRONNEMENT	16
Calendrier 1999 (Encombrants)	
PUBLICATIONS	19
CULTURE	20
La face cachée du Théâtre Royal	
Stages de Noël et agenda	
PHOTOGRAPHES DE PRESSE	22
VIE ASSOCIATIVE	24
New à dix ans	
HOMMAGES	26
Christiane Woitrin et Henri Hallet	
COURRIER EXPRESS	27
NET PLUS ULTRA	28
SPORT	30
TOPONYMIE	32
Ce que les lieux disent	



Namur, ville citoyenne

Il n'y a pas de mauvaise question, il n'y a que de mauvaises réponses.

Encore faut-il savoir où l'on pose la question, et à qui.

QUI devrait bénéficier du droit de vote aux élections communales en 2000, en 2006...?

Il est bien entendu normal qu'il appartienne au législateur de trancher et il serait hypocrite de prétendre que la réponse est simple et uniforme sur tout le territoire du pays.

Mais, s'agissant de communes, n'est-ce pas aux communes elles-mêmes de faire entendre, d'abord, leur avis.

Nous avons donc interrogé sur ce point chacune des formations démocratiques du Conseil communal (voir pp. 2 et 3) sans limiter notre préoccupation aux seuls ressortissants de la Communauté européenne.

LA REPONSE, avec quelques nuances selon les sensibilités, est simple et formelle : LES CITOYENS.

Et chacun de décliner que la qualité de citoyen appartient de plein droit à toutes celles et tous ceux qui s'acquittent des devoirs de citoyens. Tout simplement.

Je me réjouis, comme tous les démocrates de notre ville, de cette réponse droite, unanime et sans ambage, et je suis fier d'être Namurois.

Je tiens à remercier tous les membres des partis démocratiques du Conseil (quarante-quatre sur quarante sept !) de cette union sacrée sur les valeurs humanistes fondamentales, en cette année de cinquantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies.

C'est donc avec bonheur et résolution optimiste que je souhaite à toutes les Namuroises et tous les Namurois, à chacun dans sa langue et selon sa culture, une excellente année 1999 !



Jean-Louis CLOSE
Bourgmestre



20

DÉC. N°



DROIT DE VOTE :

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

Il y a 50 ans - à peine ! - les femmes accédaient au droit de vote, répondant à une revendication qui fut longue à rassembler une majorité. Si l'on devait aujourd'hui poser la question des origines du suffrage universel, il y a fort à parier que l'on évoquerait plutôt Athènes ou la Révolution française. Et pourtant, une moitié d'humanité, chez nous, il n'y a pas si longtemps, rendait très relative encore la notion d'universel. Sans doute le débat n'est-il pas simple mais c'est peut-être une question du même ordre qui nous est posée aujourd'hui (... verdict en 2006 ?) en ce qui concerne la participation de toutes les communautés d'origine immigrée aux élections communales.

Il a dès lors paru opportun au comité de rédaction de Namur Magazine d'interroger sur ce point les formations démocratiques du Conseil communal avant d'ouvrir (dès la prochaine édition) une nouvelle rubrique «A la rencontre des communautés namuroises».

A suivre, donc ...



Par le vote exprimé par la Chambre des représentants, le jeudi 29 octobre 1998, la Belgique est enfin en mesure de remplir les obligations contractées dans le cadre du traité de Maastricht qui instaure une forme de citoyenneté européenne par le biais, notamment, de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité pour tout citoyen européen établi sur notre territoire.

Lors des prochaines élections communales d'octobre 2000, les Européens pourront donc voter et être candidats sur des listes. Le Parti Socialiste se réjouit de cette décision. Il est en effet normal que ceux qui sont établis chez nous depuis de nombreuses années, qui travaillent, qui investissent, qui participent au développement de

notre vie économique, sociale et culturelle puissent également bénéficier du droit élémentaire d'influer sur la vie de la Cité.

Quant aux non Européens, ils devront encore patienter quelques années: peut être les législatives ou les communales de 2006 ou plus tard encore, tout reste possible.

Toutefois, en votant, les étrangers auront le sentiment d'être des citoyens à part entière, avec tous les droits et les devoirs que cela comporte. Le droit de vote peut donc être un élément important dans l'intégration des étrangers. Dans cette optique, il eût été judicieux d'accorder à la même date ce droit de vote à tous les étrangers

européens ou non, qui ont choisi de vivre en Belgique et de participer de manière active et concrète au développement économique de notre pays.

GUY MAQUET,
chef de groupe P.S.

Ben tiens!

Et aux immigrés, aussi!

On est bon, hein, tout bien réfléchi!

L'octroi aux Européens de l'Union du droit de vote aux élections communales dès l'an 2000 constitue un pas important vers la reconnaissance de cette citoyenneté européenne que nous appelons de nos vœux.

Les ressortissants d'autres pays, dont la situation familiale et personnelle continue à être gérée par des codes juridiques parfois très discordants des nôtres (par exemple en matière de mariage ou de succession) ne sont pas, et c'est bien naturel, mis sur le même pied. Il n'empêche que, dès lors qu'ils vivent durablement chez nous, ils doivent être associés plus étroitement à la vie démocratique de notre pays.

PIERRE DULIEU,
chef de groupe IC

La Belgique s'est enfin conformée à ses obligations et peut se regarder sans honte dans le miroir de la construction de l'Europe. A Namur, ce sont quelque trois mille ressortissants de l'Union qui, en votant dès l'an 2000, pourront participer à l'émergence d'une citoyenneté européenne. Et les autres? Le PRL souhaite aborder cette question sans tabou ni a priori quand elle sera à l'ordre du jour en 2001. D'ici là, rappelons qu'à la demande du PRL, les conditions d'acquisition de la nationalité belge ont été objectivées et qu'il existe d'autres façons de participer à la vie de la Cité.

DENIS MATHEN, pour le groupe PRL

Plus encore que l'application par la Belgique des dispositions européennes octroyant aux ressortissants européens le droit de vote aux élections communales (et par conséquent, une modification de la loi communale visant à attribuer automatiquement ce droit de vote aux membres de la Communauté européenne résidant en Belgique), le groupe P.S.C. est également favorable à un élargissement de ce vote aux citoyens étrangers non européens qui sont durablement établis sur le territoire belge (vote des Conseillers communaux exclusivement).

Parce qu'au niveau communal, la notion de citoyenneté peut être distinguée de la notion de nationalité: même si un étranger non européen ne désire pas, pour des raisons qui lui sont propres, demander la nationalité belge, il doit pouvoir, s'il est établi en Belgique depuis plus de cinq ans, participer activement à la vie politique de sa commune, sur base d'une démarche volontaire. Cela requiert bien entendu une information suffisante auprès de ces citoyens.

ANNE-CATHERINE GEUBELLE, chef de groupe P.S.C.

Une femme, une voix. — Un homme, une voix. Voilà un principe fondamental de notre démocratie contemporaine. Depuis sa création en 1980, Ecolo n'a cessé de plaider pour la reconnaissance civile et politique de l'ensemble des citoyens qui résidaient depuis cinq ans au moins sur le territoire de notre pays. Pourquoi? Parce que le droit de vote est un acte de participation active à la vie sociale et politique au même titre que la contribution exigée pour tous, étrangers ou non, à participer à l'impôt et donc aussi directement ou non, à la vie culturelle, sociale et économique des communes et de l'Etat.

Considérant cependant que ce droit de vote ne pouvait être acquis qu'au terme d'une présence effective sur notre sol fédéral, le parti Ecolo a conditionné ce droit à une présence minimale de cinq années afin de valider l'adhésion objective de ces citoyens non belges à notre société.

MICHEL SOMVILLE, chef de groupe Ecolo

Baromètre



de l'humeur namuroise



Il n'est pas besoin aujourd'hui d'un sondage pour connaître les points forts et faibles de la vie dans une ville comme celle de Namur. En effet, les médias expliquent chaque jour des faits relatifs à l'insécurité et aux difficultés de la circulation.

Alors, pourquoi Plate Forme PME de la Région wallonne a-t-elle procédé à un sondage auprès de 882 Namurois représentatifs de la population de 18 ans et plus? Tout simplement pour mesurer la manière dont ces éléments influencent l'humeur des citoyens de la capitale wallonne. À titre de comparaison, dans le cadre de mon cours à l'université d'Auvergne, j'ai fait réaliser le même travail auprès d'un échantillon de 915 personnes représentatives de la population de Clermont Ferrant (Ct Ft) en France.



Les Namurois connaissent des difficultés, comme tous les citadins

Les difficultés exprimées par les Namurois sont, dans l'ordre, les problèmes de parking et de circulation. Et ils arrivent en tête avant même la sécurité pendant la nuit! Il n'empêche que près d'un Namurois sur deux (46%) se disent insécurisés la nuit. À titre de comparaison, c'est le cas de 49% des

Clemontois. En ce qui concerne la circulation, c'est sans surprises que l'on apprend que 47% des Namurois (51% à Ct Ft) éprouvent des difficultés de circulation à Namur et que 52% ont peur de chercher une place de parking (53% à Ct Ft).



Les Namurois sont heureux de vivre dans leur ville!

Une forte proportion des habitants du centre-ville (60%) n'échangerait pas leur logement contre un coin de verdure en périphérie. Mais les Namurois ont d'autres raisons d'être satisfaits.

- 72% aiment les promenades à Namur (contre 59% à Ct Ft)
- 70% trouvent la ville sûre en journée (contre 66% à Ct Ft)
- 68% y apprécient la qualité de vie : la douceur mosane ! (contre 63% à Ct Ft)
- 65% sont satisfaits de la vie culturelle (62% à Ct Ft)
- 62% trouvent leur ville propre.
- Ah l'aspirateur de rue : le Glouton! (contre 55% à Ct Ft)



Les Namurois sont satisfaits du commerce local

Le dernier aspect étudié par le baromètre de l'humeur namuroise est le commerce local. Signalons que cette enquête a été réalisée avant le début des travaux du centre-ville.

Ces travaux ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir et Namur, plus belle que jamais, attirera à nouveau badauds et chaland.

Les Namurois sont satisfaits de leur commerce. Le shopping en ville recueille 68% d'avis favorables (60% à Ct Ft), le marché du samedi fait le bonheur de 63% des clients potentiels (54 à Ct Ft) et les achats en supermarchés obtiennent 61% de satisfaction. Enfin, les Namurois expriment leur plaisir quant à la diversité des commerces (70% de satisfaits à Namur et 63 à Ct Ft) et l'assortiment offert dans chaque commerce (69% à Namur et 61 à Ct Ft). L'accueil (66 à Namur et 57 à Ct Ft) ainsi que le service (65 à Namur et 57 à Ct Ft) restent les points forts du commerce spécialisé. Malheureusement, comme rien n'est jamais parfait, les prix pratiqués par les commerçants ne recueillent l'adhésion que de 58% des clients (55 à Ct Ft).

Vive Nameur po tot!

Comment ne pas conclure sur une note optimiste? Pour l'ensemble des résultats Namur termine avec une note de satisfaction moyenne de 62,24% contre 57,25% à Clermont.

Je pense que ce bon résultat est lié à la taille humaine de Namur, mais également à la présence des deux fleuves qui traversent la ville ainsi qu'à l'absence de bâtiments et de vestiges industriels.

PROF. MARC LEGRAIN
Président de Plate Forme PME

Plan triennal : près de 210 millions de subsides !

Comme les autres communes, la Ville de Namur a soumis à Bernard Anselme, Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique, le plan triennal de ses travaux pour la période 1998-2000 adopté par le Conseil communal en juin dernier (N.M. n°19). Le Ministre l'a déjà entièrement approuvé. Namur va donc pouvoir engager très rapidement les différents projets nécessaires à l'entretien des voiries et aménagements particuliers.

L'action du Ministre wallon des Affaires intérieures consiste non seulement à soutenir certaines initiatives des communes en matière d'équipements et d'infrastructures, mais encore à initier des actions spécifiques. Exemples, les petits travaux utiles comme les aménagements de sécurité aux abords des écoles, ou les diverses actions

de rénovation du patrimoine communal à des fins sociales (maison de quartier, logements pour sans-abris.).

Ces travaux améliorent le cadre de vie et la sécurité des citoyens. Ils sont, de plus, créateurs d'emplois. Chaque milliard de francs investi dans des travaux de voirie génère, en effet, 450 emplois directs. Pour l'essentiel, des emplois wallons, voire, dans les différentes communes, de l'emploi local.

Le plan approuvé par la Région, la balle est dans le camp de la Ville. Celle-ci va devoir, à son tour, faire diligence pour mettre en oeuvre les différents projets adoptés par le Ministre.

Outre la promesse de subsides pour l'ensemble du Plan triennal, le Ministre a d'ores et déjà donné son accord pour plusieurs projets précis: entretien de voiries à Jambes,

Wépion, Wierde, Beez, Boninne, Bouge, Gelbressée, Vedrin et Namur; réfection des rues Lichet à Flawinne et Delimoy à Bouge; acquisition et travaux dans la future Maison de la Laïcité à Namur. Enfin, le Ministre Anselme a réservé, complémentairement au Plan Triennal, un budget spécifique de 60 millions de francs pour cofinancer le plan de déplacement à Namur. La première phase, prévue au budget 1998, concerne l'aménagement des abords du boulevard du Nord. De même, il vient d'accorder à la Ville un budget complémentaire de 10 millions de francs pour la réalisation des équipements pilotes en faveur de la circulation cycliste à Namur, ainsi que le Plan Vélo l'a recommandé. Cette subvention s'ajoute aux 6 millions de francs déjà octroyés précédemment à la ville en la matière. ■

Résidence - Services



UN CADRE
UNIQUE

3 RAISONS de
vivre un troisième
âge heureux
votre *LIBERTE*
votre *SECURITE*
votre *CONFORT*

la Seigneurie

*Au coeur du vieux Namur
A l'ombre de son beffroi
A deux pas des commerces, des cinémas,
du théâtre, de la Maison de la Culture*

Galerie Jardin d'Harscamp, 4, Bte 80
5000 NAMUR
Tél. 081/23 13 23 - Fax: 081/22 20 53



Loupes,
loupes de lecture,
loupes éclairantes
Aides visuelles

Votre opticien:
se rend à domicile



OPTIC CROMBAG

Chaussée de Louvain, 315 • 5004 Bouge • © 081/21 44 15
Rue Camille Giroul, 3 • 5150 Floreffe • © 081/45 00 22

un quartier sous une bonne étoile



Au quartier des Célestines, les travaux vont bon train. Quant au plan d'aménagement de l'îlot des Tanneries, il est fin prêt.

LE COUVENT DES CÉLESTINES
A L'ARRIÈRE D'OUQUEL ON
APERÇOIT LE BÂTIMENT NEUF
CONSTRUIT AU GABARIT DE
L'ANCIEN MOULIN

C'est en 1991 que fut adopté le plan particulier d'aménagement (PPA) établi par la Ville, base d'une vaste opération de revitalisation de l'est de la corbeille englobant les îlots des Célestines, de l'Étoile et des Avresses.

Mais il serait resté lettre morte faute de promoteur. Pour donner l'impulsion, la Ville céda au maître d'ouvrage, la S.A. Celes dont le siège social est à Namur, une série de terrains et de bâtiments situés dans cette zone, pour une soixantaine de millions de francs. La conception globale du projet revint aux architectes namurois de l'Atelier de l'Arbre d'Or.

Rue du Premier Lancier

Dans un premier temps, c'est le programme public qui servit d'incitant. La S.A. Celes construisit alors pour le compte du Foyer namurois un immeuble de logements sociaux terminé en 1996. Vint ensuite la rénovation du couvent des Célestines et la construction de bâtiments neufs au gabarit de l'ancien moulin, rue de l'Étoile, payées par la Région. Inaugurés en février 98, ils abritent le Cabinet du Ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture.

Le projet est entré dans la phase des investissements privés avec la construction, le long de la rue du Premier Lancier, d'un immeuble à appartements incluant des commerces au rez, d'un parking sous la place des Célestines, d'une maison de repos, et d'un immeuble de bureaux. Tous

les travaux devraient être achevés pour l'an 2000.

La troisième phase du projet pourrait comporter la construction d'un hôtel, vers la rue Pèpin.

Il revient à la Ville de réaliser les place et jardin. Le jardin de l'Étoile, sur le site de l'ancien parking désormais souterrain, conçu en jardin-promenade, serait agrémenté des sculptures de l'artiste Stéphan Gilles, sur le thème des astres et des vents.

Quant à la place des Célestines, elle aura la particularité d'être en relief avec son centre incliné vers le couvent.

Évocation du Houyoux

Au service de l'Urbanisme de la Ville, le PPA de l'îlot des Tanneries est terminé.

Il y est prévu de refermer l'îlot «édenté» le long de la rue des Tanneries en respectant sa sinuosité, tracé du cours du Houyoux aujourd'hui recouvert. Un passé qui pourrait être évoqué par l'aménagement de petits plans d'eau courante, en écho au parcours d'eau réalisé par l'artiste Florence Freson, aux Célestines.

Le plan autorise la construction de bureaux à l'arrière de l'hôtel d'Hambraine (qui fait angle avec la rue du Lombard), sans exclure

le logement et les équipements communautaires; après le coude, une zone d'habitat associée à des professions libérales, des commerces ou du petit artisanat au rez.

Les parkings en surface, au milieu de l'îlot, devraient être recouverts de dolomie et agrémentés de plantations. Cours et jardins seraient préservés. Une servitude, qui s'inscrit dans le réseau piétonnier que la Ville souhaite intensifier, permettrait au public de traverser l'îlot de part en part.



L'ENTRÉE DU COUVENT DES CÉLESTINES.
PHOTOS BASTIN & LEBARD RÉGION WALLONNE,
ARCHITECTES L'ATELIER DE L'ARBRE D'OR.

Bref, les options d'un certain art de vivre sont clairement tracées.

FRANÇOISE DONEUX

LE NOUVEAU VISAGE DE BIBOT

Au mois d'octobre, la Place Léopold, l'une des principales entrées au centre-ville, se découvre un nouveau visage : des palissades s'effondrent et laissent apparaître l'éclat d'un immeuble nouvellement rénové et inauguré par la Région wallonne le 27 novembre, l'immeuble Bibot.

Toiture éventrée, comiches pourries et vitres brisées, le bâtiment construit en 1897 pre-

nait l'eau de toutes parts. Squatté puis finalement totalement abandonné après s'être vu dépouillé de tous les éléments significatifs de sa décoration intérieure, il était rongé par la mérule. Le classement comme monument de ses façades et toitures intervint en 1991 afin de prévenir toute démolition éventuelle.

Le Gouvernement wallon décide en novembre 1996 de valoriser ce patrimoine pour y accueillir le service extérieur de Namur de la direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du



patrimoine. De janvier 1997 à octobre 1998, l'entreprise namuroise DE GRAEVE SA s'est attelée à la reconstruction complète de l'intérieur du bâtiment ainsi qu'à la restauration de la façade.

Verre, pierres et métal en constituent aujourd'hui le nouveau vocabulaire. Un escalier extérieur central et deux rampes latérales d'accès pour personnes à mobilité réduite, complètent son nouveau visage.

Extrait de la future plaquette de présentation de la Région wallonne consacrée à la rénovation du Bibot.

LE PARLEMENT CHANGE DE DEMEURE

Le 17 septembre, le Parlement wallon investissait officiellement le Saint-Gilles. L'occasion pour son président Yvon Biefnot, de revenir sur un épisode qui fait désormais figure de moment d'histoire de nos institutions. Evocation d'un «rendez-vous manqué»...

«En portant la Région sur les Fonts Baptismaux, le Parlement et le Gouvernement s'étaient engagés à ne jamais être cette autorité lointaine qui édicte de haut. Fidèles à cet engagement, nous devons éviter d'adresser à nos concitoyens des messages peu lisibles, inachevés ou trop résumés qu'ils doivent, dans le meilleur des cas,

reconstruire à leur manière, chacun armé de sa culture, de son information, de ses attentes ou de ses préjugés.

La démocratie ne se livre pas en kit et ne se découpe pas en suivant le pointillé.

Comme vous et moi, au terme d'une série de tentatives ratées, le citoyen se perd et se décourage quand le mode d'emploi est illisible ou rébarbatif, et abandonne avec humeur.

Nous changeons de demeure et l'adage populaire veut que changer de demeure, c'est changer de vie.

La solennité de la cérémonie m'interdirait-elle d'évoquer un rendez-vous manqué ? Les commentaires, à ce propos, fleurissent encore spontanément aujourd'hui sur bien des lèvres. Il me paraît donc impossible de ne pas faire allusion à la péripétie du «BOTTA». Ce projet audacieux de l'architecte suisse Mario BOTTA, unanimement retenu par le jury d'un Concours international organisé par le Parlement Wallon proposait d'installer notre Institution sur le site voisin du Grognon et d'inscrire sur le sol namurois la marque profonde de l'imagination et

du savoir-faire des bâtisseurs et des décideurs à l'aube naissante du 3ème millénaire. Les perturbations inattendues et très passagères du calendrier politique de l'époque et un certain manque d'audace assez unanimement partagé ont réduit à néant ce projet qui aurait pu constituer un geste architectural fort.

Il en va des institutions comme des hommes, les pages se tournent et la vie continue»



LA SALLE DES FRANCS TELLE QUE LA DÉCOUVRE LE PUBLIC
PHOTO PHILIPPE BIEUVE (EXTRAIT DE LA PLAQUETTE DE
PRÉSENTATION DU PARLEMENT WALLON)

médecine douce pour dégager les artères

L'étude du Plan de Déplacement-Stationnement de la Ville de Namur s'inscrit dans une logique de partenariat, puisqu'elle a été commanditée par le MET, la Ville de Namur, la Société Régionale Wallonne du Transport et la SNCB. L'étude a été réalisée par les Bureaux Transitec Ingénieurs Conseils SA, société suisse spécialisée en ingénierie des déplacements, assistée de la Société d'urbanisme AGORA, de Bruxelles.

Imaginons, pour illustrer les propositions du Plan de Déplacement et de Stationnement de Namur, le trajet de deux personnes, venant de Gembloux et se rendant aux «4 Coins» :

- Luc, navetteur classique, se rend à son travail en voiture mais n'a pas l'utilité de son véhicule en journée.
- Marc, représentant, se déplace fréquemment pendant la journée pour rencontrer ses clients.

Leur déplacement se vit en 7 étapes suc-

cessives selon les principes du Plan de déplacement :

1. Entrés sur l'autoroute à l'échangeur de Gembloux, Marc et Luc privilégient l'Autoroute jusqu'à la sortie la plus proche de leur destination. Luc quitte l'autoroute à Champion et se rend au parking d'échanges du plateau de Poteresse, où il prend une navette de bus vers le centre ville. On le retrouve à l'étape n°8. Marc sort de l'auto-

route à Bouge et emprunte, pour rejoindre la Ceinture de la Corbeille, la Chaussée de Hannut au contexte moins sensible (habitat, etc.) que celui de la Chaussée de Louvain.

2. Les déplacements de navetteurs ont tendance à se concentrer aux heures de pointe. Il convient de gérer les flux par des carrefours à feu pour éviter que des files d'attente ne se créent sur la Ceinture et blo-

PLAN DES CIRCULATIONS



LES PRINCIPALES MODIFICATIONS A RETENIR :

- Pour protéger le coeur de la Corbeille
ON NE TRANSITE PLUS PAR LES "4 COINS" (sauf les bus)
- Pour protéger les quartiers d'habitat
ON NE TRANSITE PLUS PAR ROGIER-BRABANT (sauf les bus)
ON NE TRANSITE PLUS PAR BRASSEURS
ON NE TRANSITE PLUS PAR PEPIN-NAMECHE
- Pour favoriser les piétons, les activités du centre (accès aux commerces, livraisons) et modérer le trafic :
ON REAMENAGE LES GRANDS CORRIDORS (de 2 voies de circulation à 1 voie + trottoir, stationnement et/ou livraisons)

UN CONCEPT MULTIMODAL

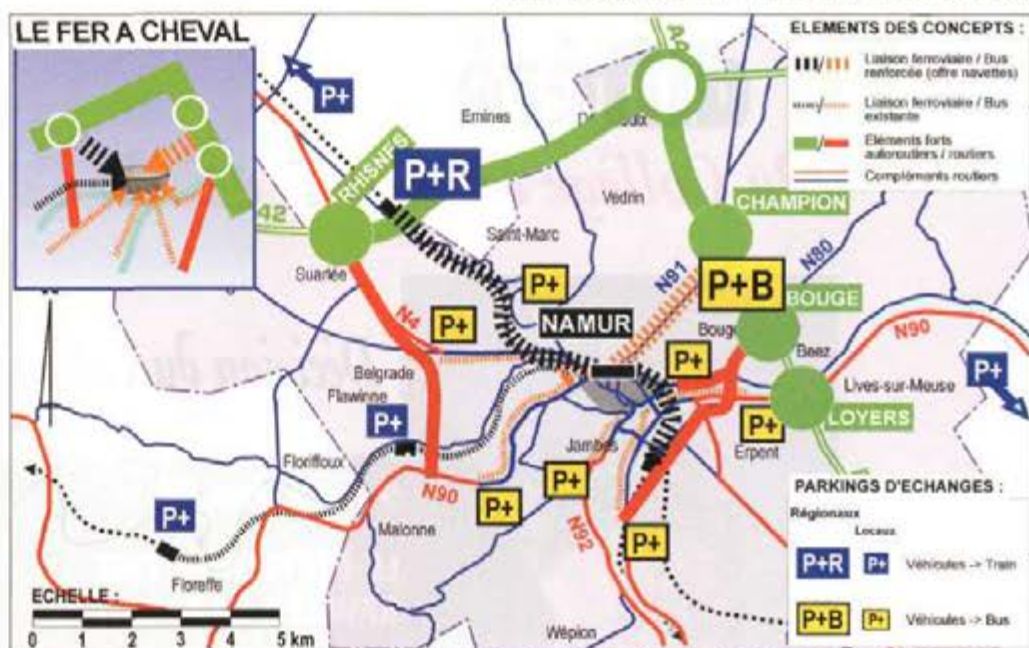
quent notamment des mouvements d'accès à la Corbeille. Ainsi juste avant d'entrer sur la Ceinture, Marc attend à un contrôle d'accès, un « robinet » dont la vanne est le carrefour à feux du Pont du Luxembourg dont les temps de vert sont modulés selon l'importance du trafic et les risques de files.

3. Passé le robinet, il se trouve sur la Ceinture, le Boulevard Cauchy, désormais fluide, et peut donc y circuler, sans désagrément, pour atteindre la « porte » la plus proche de sa destination, en l'occurrence le Square Léopold. La circulation sur la ceinture a été améliorée, notamment en lui assurant un nombre de voies de circulation homogène.

4. Par cette porte, Marc pénètre dans la Corbeille par la Boucle de Fer. Celle-ci comme les autres dessert une poche du centre et retourne vers la Ceinture (afin d'empêcher le transit par le centre). Marc sera ainsi de retour à la porte qu'il a empruntée pour entrer dans la Corbeille. Ce qui facilite son orientation pour le chemin du retour.

5. La boucle de Fer (au Nord) sera séparée de la boucle de l'Ange (au Sud), au carrefour des « 4 Coins », par un aménagement franchissable uniquement par les bus. De même, l'axe Rogier-Brabant et la rue des Brasseurs ne permettront plus le transit actuel, grâce à des sens uniques opposés.

6. Marc cherche ensuite une place de stationnement pour 2 à 3 heures. Il se rend dans un parking en ouvrage (parking du Centre ou de l'Hôtel de Ville) afin de ne pas pénaliser l'accès aux commerces dont les besoins de stationnement sont de plus courte durée et limités dans l'hypercentre à une heure et demie. Luc, quant à lui, est déjà arrivé au centre-ville, le bus l'ayant déposé rue de Fer, avant de poursuivre sa course habituelle par « le B ». En effet, pour assurer une bonne desserte du centre, les bus ne sont pas astreints au régime des boucles qui s'applique seulement aux voitures. D'ailleurs pour mieux couvrir le



centre, certaines lignes sont déviées depuis Omalius par la rue de Bruxelles et la rue Godefroid afin de mieux desservir les facs. De même, les bus interurbains sont reportés du « B » sur l'axe Rogier-Brabant, où ils disposent de sites propres leur permettant un accès rapide à la Gare, tout en desservant le secteur des Contributions.

7. Enfin, à la rue de Fer, Luc et Marc se « retrouvent » et finissent leur trajet en tant que piétons, en tout confort et sécurité grâce aux mesures de circulation préconisées, permettant d'élargir les trottoirs et de diminuer le trafic en ville.

Ces deux « chaînes » de déplacement bien différentes indiquent clairement que le Plan de Déplacement - Stationnement de Namur repose sur un ensemble d'actions et de mesures qui ne pourront pas toutes être mises en place simultanément. Une philosophie, ce n'est pas une religion. Pas de dogmatisme donc. Le concept général sera initié phase par phase et réajusté le cas échéant. Mais le cadre de réflexion semble enfin clairement posé.

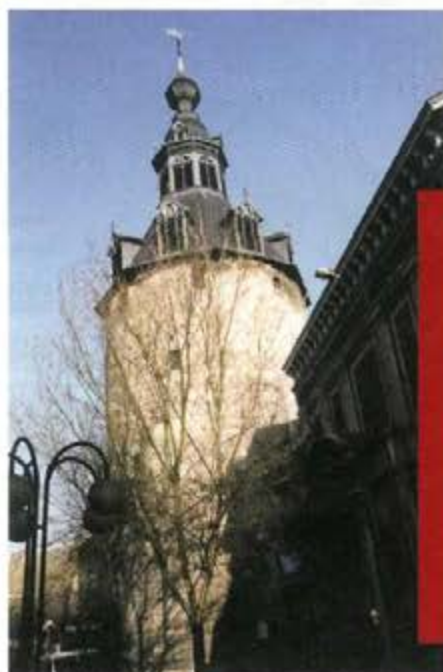
TRANSITEC
Ingénieurs - Conseils SA

Le Plan de Déplacement et de Stationnement vise à

- Renforcer le rôle de l'autoroute en tant que Rociade pour répondre à la demande des grands flux de l'agglomération; on prend l'Autoroute de Rhisnes à Loyers pour aller de Belgrade à Jambes, par exemple. Un barreau par Flawinne (ouest) et le dédoublement de Jambes (est) assurent le prolongement de cette Rociade en « Fer à Cheval ». La faible efficacité et le coût disproportionné du barreau entre la Sambre et la Meuse ont conduit à éliminer un système de Rociade complète;
- Soulager les grandes voiries de pénétration en ville par un changement de mode de déplacement en faveur des transports collectifs grâce notamment aux parkings d'échanges reliés au centre-ville par une navette ferroviaire (de Rhisnes à Namur - Jambes) et par des lignes de bus (pouvant être renforcées par la mise en place de sites propres et/ou par des priorités aux carrefours à feux).
- Mettre en place dans la Corbeille un ensemble de mesures supprimant le transit en faveur du trafic utile, modifiant le stationnement à l'avantage des résidents et clients, offrant plus d'espace aux piétons, deux-roues et transports collectifs.

En différé

du Collège échevinal et du Conseil communal



Décision du Collège échevinal

9 novembre 98

LE BEFFROI SE FAIT RAVALER LA FAÇADE...

Après la Bourse de commerce, c'est au tour du Belfroy de s'offrir un petit lifting. Le Collège a en effet décidé, via la Régie Foncière, de confier les travaux de nettoyage de cette tour vieille de plus de six siècles aux entreprises De Graeve de Beez pour un

montant de 860.000 frs. La technique de nettoyage, à savoir l'hydrogommage, est la même que pour le bâtiment de la Bourse. Grâce à ce double lifting, le Collège souhaite apporter une harmonie architecturale à tout l'ensemble et mettre ainsi en valeur ce patrimoine culturel. Si les conditions climatiques le permettent, les travaux débiteront à la mi-décembre et devraient durer une quinzaine de jours.

Décisions du Conseil communal

14 octobre 98

ILOTS DIRECTIONNELS À VEDRIN

Le Conseil communal a donné son accord pour toute une série d'aménagements de voirie à Vedin. Des îlots directionnels seront notamment aménagés dans les rues Wanet, des Etourneaux, de l'Eau Vive et Fond de Bouge. Cette mesure sera matérialisée par un marquage au sol de couleur blanche, dès le printemps.

18 novembre 98

ENFIN S.U.L!

Promouvoir l'utilisation du vélo en ville, c'est bien. Faciliter la circulation des

cyclistes dans les rues du centre-ville, c'est mieux et ça permet de se conformer au Plan vélo et à l'Étude Transitec (voir pages 8 et 9). Voilà pourquoi le Conseil communal a décidé de transformer tous les sens uniques existants et à venir, en Sens Unique Limité, «S.U.L.» pour les initiés. Contrairement à Mons, où le principe a été généralisé dans toute une zone du centre ville, la Ville de Namur, pour des raisons de sécurité, préfère pratiquer au cas par cas en étudiant la largeur de la voirie et le sens de stationnement.

Les rues **des Croisiers** et **des Carnes** devraient être les premières à être placées en sens unique limité. Il sera donc interdit à tout conducteur, excepté le cycliste, d'y circuler dans le sens **rue Godefroid** - rue de Fer. Idem pour la **rue des Carnes**, mise en S.U.L. dans le sens **rue de Bruxelles-rue**

des Croisiers. Cette mesure sera bien entendu matérialisée par le placement de signaux.

ALLER-RETOUR SANS DÉTOUR

Même principe pour la **rue Salzennes-les-Moulins** vers le **quai de l'Écluse** et pour les **rues Grafé** et **Henri Lemaitre**, fréquentées par des nombreux étudiants. L'idée est de leur permettre de faire l'aller-retour sans détour entre les facs et leur kot.

Enfin, bonne nouvelle pour les enfants qui se rendent à l'école communale de **Wépion** en vélo, la **rue Monin** sera également transformée en «S.U.L.». Seuls les deux roues

pourront circuler dans le sens **rue Jaune Voie-rue de Brimez**.



CALENDRIER

Les séances du Conseil communal pour l'année 1999 auront lieu aux dates suivantes :

- mercredi 20 janvier 99
- mercredi 24 février 99
- mercredi 24 mars 99
- mercredi 28 avril 99
- mercredi 19 mai 99
- mercredi 23 juin 99
- mercredi 08 septembre 99
- mercredi 13 octobre 99
- mercredi 17 novembre 99
- mercredi 15 décembre 99

Les séances se tiennent au 3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville, 44 rue de Fer à partir de 18h. Elles sont bien entendu publiques sauf la partie à huis-clos (qui concerne directement les personnes: engagement, mise à la retraite, action en justice...).

Il est possible de consulter l'ordre du jour complet à l'Hôtel de Ville, au service Information et Communication dès le jeudi qui précède la réunion du Conseil.

RÉNOVATION AUX CENTRES CULTURELS

Trois centres culturels vont faire l'objet d'une rénovation dans les mois qui viennent. A **Saint-Marc**, il s'agit de renouveler complètement la toiture du bâtiment annexe au centre socio-culturel. A **Wépion**, des travaux de peinture et de plafonnage sont prévus dans la salle des fêtes. A **Daussoulx**, sur base d'un rapport du service des Affaires sociales, le Conseil communal a approuvé le projet relatif à l'extension de la salle socio-culturelle pour un montant estimé à 6,8 millions. Il s'agit ici d'aménager le bâtiment existant en le dotant d'une salle polyvalente supplémentaire. L'objectif est de permettre à l'entité de Daussoulx d'accueillir des manifestations festives, des rencontres sportives et autres fêtes de village. ■

ECOLE DU PARC ASTRID: LA COUR DE RÉCRÉ S'OFFRE UN COUP DE JEUNE

Dans le cadre de la construction de nouvelles classes maternelles, à l'école du Parc Astrid de Jambes, le Conseil communal a approuvé le projet de réfection de la cour de récréation des classes maternelles pour un montant estimé à 4,7 millions.

300 m² DANS LA BALANCE DE L'INTÉGRATION !

La lutte contre l'exclusion sociale prend un nouvel essor au quartier des Balances de Salzinnes avec l'inauguration, le 11 octobre, des nouveaux bâtiments de l'Espace communautaire situés rue des Bosquets. L'investissement de 27 millions offre aux 1800 habitants des Balances un lieu de rencontre privilégié. L'école des devoirs et la maison des jeunes y côtoient les ateliers de cuisine, d'art créatif, de percussions...

ECHO DE LA BOURSE

Maintenant que le Parlement wallon s'est établi dans ses nouveaux locaux, à l'Hospice Saint-Gilles, la Bourse de Commerce se prépare à accueillir de nouveaux locataires. A la Ville, une commission s'est en effet réunie autour du Bourgmestre Jean-Louis Close, le 10 novembre, pour réfléchir à la nouvelle affectation de cet immeuble situé place d'Armes. Il est question de réorienter la Bourse en lieu d'accueil international de séminaires et de congrès avec constitution d'une cellule «Namur-Congrès». Celle-ci proposerait ses services aux différentes institutions namuroises pour coordonner l'organisation de séminaires et éclater la fonction d'accueil au mieux dans

les différents lieux du centre-ville. Transformée en centre d'accueil, la Bourse permettrait également de répondre à la demande d'hébergement de nombreuses associations namuroises, telles que Namur Europe Wallonie et le F.I.F.F. Il est aussi question d'y créer un CyberEspace, autrement dit un lieu consacré aux technologies du multimedia qui ferait également office de vitrine namuroise. ■





BONINNE



Ses champs et ses bois incitent à la balade. Mais cette ambiance paisible n'enlève rien au dynamisme de ses habitants.

Boninne, village de la banlieue de Namur depuis le moyen âge, est entré par un détour dans l'histoire de la Belgique. Le 2 février 1934, plusieurs de ses habitants furent sollicités pour rechercher «un personnage important».

Selon M. Tasiaux, agriculteur installé à la ferme du château depuis son enfance, certains d'entre eux étaient présents lors de la découverte du corps du roi Albert 1er. Ce qui contredit la version officielle de l'événement (un comte belge trouvant le corps à la lueur de sa lampe de poche...).

Albert 1er n'était pas un inconnu à Boninne mais nul ne savait quel était ce personnage muni de cordes, qui laissait sa voiture au bout du chemin du Roi (nom actuel) pour

traverser le bois en direction des rochers de Marche-les-Dames...

Boninne, dont le nombre d'habitants avoisine les mille, vit toujours au rythme de la vie agricole. Plusieurs fermes lui confèrent son caractère rural dont la plus ancienne est celle de l'église, grand ensemble clôturé remontant au XVII^{ème} siècle.

«Les Boninnois étaient heureux». Selon le chroniqueur Arthur Sohier, né en 1894 à Boninne, ils étaient joviaux, avaient le verbe haut mais sans prétention. Après le travail; ils aimaient se réunir pour causer et «balivermer» en vidant un verre. Au point que «sur les cent vingt-cinq maisons du village, quinze ont fait office de cafés» au début du siècle.

On devait aussi y parler politique. Membre du bureau de dépouillement lors d'élections locales, Alphonse Tasiaux se souvient avec bonne humeur des réactions suscitées par les résultats des votes. Ils étaient affichés à la fenêtre de l'école communale qui laissait voir les têtes des impatients, réjouies

ou renfrognées. L'un des dépités ne pouvant retenir un juron : «Nom di dju, dji n'a eu qu'one vwè et Marie n'a nin même voté por mi !». Ce qui aurait provoqué des scènes de ménage...

Fanfare renommée

Le village avait aussi sa fanfare, fondée en 1927 sous la direction d'un chef de talent, M. Dolet. Elle ne tarda pas à inscrire à son palmarès plusieurs premiers prix aux concours de musique de Dinant (en 1939) et de Valenciennes (en 1945). Ses musiciens, pour la plupart de Boninne, animaient aussi les kermesses des environs. Elle fut dissoute en 1972.

On raconte que revenant d'une répétition à Brumagne, certains n'hésitaient pas à y aller d'un petit air au clair de lune, en traversant les bois. Une tradition musicale reste d'ailleurs vivace dans la localité, avec la chorale paroissiale Saint Lambert et le groupe vocal «Les Violoneux» qui se produit dans tout le Namurois.

Le dynamisme de la vie associative de Boninne est toujours d'actualité, d'autant que les jeunes sont nombreux. On y compte d'ailleurs une unité de scout forte de 81 membres. A côté de ses clubs de football et de basket (club récemment créé), le village se mobilise régulièrement à l'occasion de grandes fêtes : le cortège déguisé de la Saint-Nicolas (le dernier dimanche avant le 6 décembre), les crèches de Noël, le Grand Feu, la fête du Quinze Août et son exposition d'artisans et de peintres. Invitation est d'ores et déjà lancée pour le 20 décembre prochain à 20h, jour de jeu théâtral des enfants réalisé à l'occasion de la Noël : un grand spectacle son et lumière avec une cinquantaine de musiciens et autant d'enfants.

Françoise DONEUX

Bibliographie
DELOOZ R., Les Villages de Namur-est



Mentionné dès le XIII^{ème} siècle, il est aujourd'hui, un lieu stratégique par son échangeur et le PEREX, centre nerveux de la gestion autoroutière de Wallonie.

Le village agricole de Daussoulx s'est résolument inscrit dans la modernité et ses exigences de mobilité. Construit de 1969 à 1972, l'échangeur entre les autoroutes E411 et E42 a bouleversé sa quiétude et son paysage traditionnels.

Néanmoins, la localité conserve des fermes de grand intérêt. Entre Vedrin et Daussoulx se situe une ferme carrée en grès dite du «Bas-Daussoulx», déjà citée en 1315. En haut du versant ensoleillé de la vallée du Frizet, à la rue du Centre, on aperçoit la vieille ferme du «Haut-Daussoulx» (dès le XVI^{ème} siècle) dont le corps de logis a conservé ses grandes dalles de pierre, sa cage d'escalier en chêne, ses caves voûtées...

À l'ouest de l'église, un chemin conduit à la ferme de la Converterie, citée dès 1253 et contiguë à un haut mur en grès, classé : «Les pierres sont cimentées avec un mélange de farine de lin, de chaux et de sable, et certaines sont fixées avec des os de mouton», indique l'historien local Roger Delooz.

A toute vapeur

Jadis, les distractions étaient rares à Daussoulx, en hiver. Heureusement, il y avait les causeries et les soirées théâtrales. Dans les années vingt, le cercle local «Gaieté» jouait des pièces en wallon, en français, et même des opérettes. Pour assurer l'éclairage de la salle -l'électricité n'exis-

DAUSSOULX



tait pas encore dans la commune», il fallait faire appel à une locomotive à vapeur actionnant une dynamo. Gare à l'oubli ou à la négligence! Si le chauffeur quittait son poste quelques instants ou oubliait de recharger la machine, les acteurs étaient rapidement plongés dans l'obscurité...

Figure littéraire de Daussoulx, le poète wallon Jean Istasse nous laisse des textes alertes et bien tournés. Il mourut à 30 ans (en 1917) des suites de sa captivité.

Etat major autoroutier

En plus de l'échangeur autoroutier, Daussoulx accueille sur son territoire le centre PEREX (pour Permanence d'exploitation des réseaux), centre informatisé de la gestion et du contrôle du trafic autoroutier en Wallonie.

Il centralise notamment les mesures de comptage des véhicules. Les résultats permettent une analyse fine du trafic et la localisation des zones engorgées.

Le PEREX contrôle aussi, en temps réel, les conditions météorologiques; à l'aide de détecteurs, il collecte des données de température du revêtement, de vitesse du vent, de taux d'humidité, etc. Ce qui s'avère particulièrement efficace pour le viaduc de Beez, par exemple.

D'autres services relèvent aussi de ce centre: l'information aux usagers par panneaux à messages variables, les bornes d'urgence, la télécommande de l'éclairage public, les ponts de pesée dynamique pour détecter les surcharges..., ainsi que le réseau de télécommunication en fibre optique installé le long des autoroutes.

Le PEREX devrait être pleinement opérationnel au printemps prochain, ce qui permet à Daussoulx de confirmer son statut de cerveau wallon des «autoroutes intelligentes», comme on les appelle désormais.

FRANCOISE DONEUX

Bibliographie:

DELOOZ R., Les Villages de Namur/Daussoulx, pp. 51 à 68.

Namur s'anime tout de G.A.U.!

La fréquentation des centres-villes a beaucoup diminué à travers toute l'Europe, même si à Namur, le phénomène reste limité. Mieux vaut prévenir que guérir! Dès lors, la ville, l'association des commerçants, l'UCM et l'asbl NEW ont décidé d'unir leurs efforts et de s'associer à la mise sur pied d'un programme de gestion du centre-ville en collaboration avec la Région Wallonne.

Comme 15 autres villes wallonnes, Namur dispose aujourd'hui d'une association réunissant des acteurs public et privé dont le souci sera d'augmenter l'envie d'utiliser le centre-ville en tant que résidents, clients, commerçants, touristes...

C'est en fait la suite d'une collaboration étroite et préexistante depuis 1994 entre les associations de commerçants du Grand-Namur et le Bourgmestre Jean-Louis Close. En octobre 1997, un colloque avait d'ailleurs rassemblé les principaux intervenants et posé les principes de base de ce qu'allait devenir G.A.U. (Gestion de l'Animation Urbaine) - Namur.

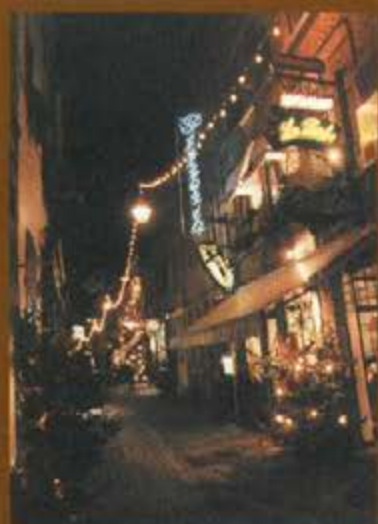


PREMIERS PAS DANS LA VILLE

G.A.U.-Namur se compose actuellement d'une gestionnaire centre-ville, d'une assistante et de six animatrices urbaines. La gestionnaire centre-ville, aidée de son assistante, remplira avant tout une mission de coordination et de concertation. Elle n'est pas là pour imposer des solutions, mais bien pour aider à la mise en place des solutions issues des choix des divers acteurs. Les animatrices seront les interlocutrices directes des commerçants, des clients et des résidents. Elles auront également pour tâche la collecte de données sur le centre-ville (inventaire des commerces, des vitrines vides, des graffitis, état des lieux...). Elles contribueront ainsi à l'amélioration de la capacité d'intervention des services communaux et de la qualité du service fourni au citoyen en étant le relais des demandes exprimées. Enfin, elles seront une source de renseignements pour les utilisateurs du centre-ville (de type commercial, culturel, géographique, institutionnel ou sportif).

Plus question, donc, de s'égarer dans les dédales de la ville. Six disciples d'Ariane sont là pour vous remettre sur la bonne voie.

L'ÉQUIPE DE G.A.U.-NAMUR (PRESQUE) AU GRAND COMPLET. EN BAS : HASNA GRAINI, CHRISTELLE DESOLTER ET SABINE VANDERMEULEN. EN HAUT : LISE THOMAS, AYNUR YUKSEK ET CAROLINE DEBRIGODE.



Une ville en fête

C'est désormais la tradition en période de fin d'année.

Du 16 décembre au 3 janvier, la rue de Fer devient semi-piétonne et s'égayé de fêtes foraines et d'animations commerciales.

Une navette de bus gratuite est organisée entre le parking des Cavernes et le centre-ville tandis que les parkings du centre restent accessibles aux automobilistes.

Côté nouveauté, la place d'Armes accueillera un village de Noël jusqu'au 31 décembre. Les chalets y pousseront comme champignons en forêt, les uns dédiés aux produits de bouche, les autres aux articles cadeaux.

Rendez-vous le 19 décembre pour l'inauguration officielle. Au menu, une soirée savoyarde et quelques moments de détente en présence notamment de Jeff Bodart, Jannin et Libersky et de quelques autres comiques de service (sous réserve - renseignements : 22.41.25).

Toujours au rayon des festivités, un concours de crêches est prévu à l'attention des écoles de l'entité et un concert de Noël est organisé à l'église St Loup, le dimanche 20 décembre, avec dégustation de vin ebau à l'issue du spectacle.

Offrez-vous toutes
les saveurs de
l'Italie

POLDO'S
PIZZAMANIA

1B, rue de l'armée Grouchy • 5000 NAMUR

081/74 62 62

Pour le plaisir des petits et des grands.

A l'achat d'une grande pizza, un **PAYCPS** dessert gratuit

LIVRAISON
GRATUITE
À DOMICILE



Ouvert 7 jours sur 7

À emporter de 11h à 14h et de 17h à 22h • Livraison de 11h30 à 14h et de 17h30 à 22h
le vendredi et samedi jusque 23h

TEC

NAMUR-LUXEMBOURG

**La MAISON
du TEC**

**vous accueille
7 jours/7
de 7h00 à 19h00**



**NAVETTES DE
BUS GRATUITES**

Rue de fer en piétonnier

**du 15 DECEMBRE 98
jusqu'au 3 JANVIER 99**

Renseignements et dépliants disponibles à la Maison du TEC et chez les commerçants

Info-voyageurs : 081/25 35 55





COLLECTE À DOMICILE DES OBJETS ENCOMBRANTS

NAMUR
AU SENS PROPRE

CALENDRIER ANNÉE 1999

BEEZ

Jeudi 28 janvier
Jeudi 22 avril
Mardi 27 juillet
Jeudi 28 octobre

BELGRADE

Mercredi 17 mars
Mercredi 23 juin
Mercredi 22 septembre
Mercredi 22 décembre

BONINNE

Mercredi 24 février
Mercredi 02 juin
Mercredi 08 septembre
Mercredi 08 décembre

BOUGE

Mardi 23 février
Mardi 01 juin
Mardi 07 septembre
Mardi 07 décembre

CHAMPION

Mercredi 24 février
Mercredi 02 juin
Mercredi 08 septembre
Mercredi 08 décembre

COGNELEE

Jeudi 25 février
Jeudi 03 juin
Jeudi 09 septembre
Jeudi 09 décembre

DAUSSOULX

Jeudi 25 février
Jeudi 03 juin
Jeudi 09 septembre
Jeudi 09 décembre

DAVE

Mardi 09 février
Mardi 11 mai
Mardi 10 août
Mardi 16 novembre

ERPENT

Jeudi 11 février
Jeudi 06 mai
Jeudi 12 août
Lundi 22 novembre

FLAWINNE

Jeudi 14 janvier
Jeudi 08 avril
Jeudi 15 juillet
Jeudi 14 octobre

GELBRESSEE

Jeudi 28 janvier
Jeudi 22 avril
Mardi 27 juillet
Jeudi 28 octobre

JAMBES

Mardi 16 mars
Mardi 22 juin
Mardi 21 septembre
Mardi 21 décembre

LIVES-SUR-MEUSE

Jeudi 11 février
Jeudi 06 mai
Lundi 12 août
Lundi 22 novembre

LOYERS

Mercredi 10 février
Mercredi 05 mai
Mercredi 11 août
Mercredi 17 novembre

MALONNE

Vendredi 05 mars
Vendredi 11 juin
Vendredi 10 septembre
Vendredi 10 décembre

MARCHE-LES-DAMES

Jeudi 28 janvier
Jeudi 22 avril
Mardi 27 juillet
Jeudi 28 octobre

NANINNE

Mardi 09 février
Mardi 11 mai
Mardi 10 août
Mardi 16 novembre

SAINT-MARC

Jeudi 25 février
Jeudi 03 juin
Jeudi 09 septembre
Jeudi 09 décembre

SAINT-SERVAIS

Lundi 15 mars
Lundi 21 juin
Lundi 20 septembre
Lundi 20 décembre

SUARLEE

Mercredi 27 janvier
Mercredi 21 avril
Vendredi 30 juillet
Mercredi 27 octobre

TEMPOUX

Mercredi 27 février
Mercredi 21 avril
Vendredi 30 juillet
Mercredi 27 octobre

VEDRIN

Jeudi 18 mars
Jeudi 24 juin
Jeudi 23 septembre
Jeudi 23 décembre

WEPION

Vendredi 19 mars
Vendredi 25 juin
Vendredi 24 septembre
Vendredi 24 décembre

WIERDE

Mercredi 10 février
Mercredi 05 mai
Mercredi 11 août
Mercredi 17 novembre

NAMUR - CENTRE VILLE

Concerne la corbeille - attention, cette collecte ne concerne pas la rue Notre-Dame, le boulevard Baron Huart

Mardi 02 février
Mardi 04 mai
Mardi 03 août
Mardi 09 novembre

NAMUR - BOMEL-HEUVY- HERBATTE et PLOMCOT

Plomcot : concerne av. des Champs Elysées, rue de Balart, Plaine St-Nicolas, av. Albert 1er, chemin de Plomcot et rue du Wisconsin

Mardi 12 janvier
Mardi 20 avril
Mardi 13 juillet
Mardi 12 octobre



unicef 

L'éducation accessible à



Tous les enfants du monde ont droit à l'éducation pour devenir des adultes dignes et responsables qui

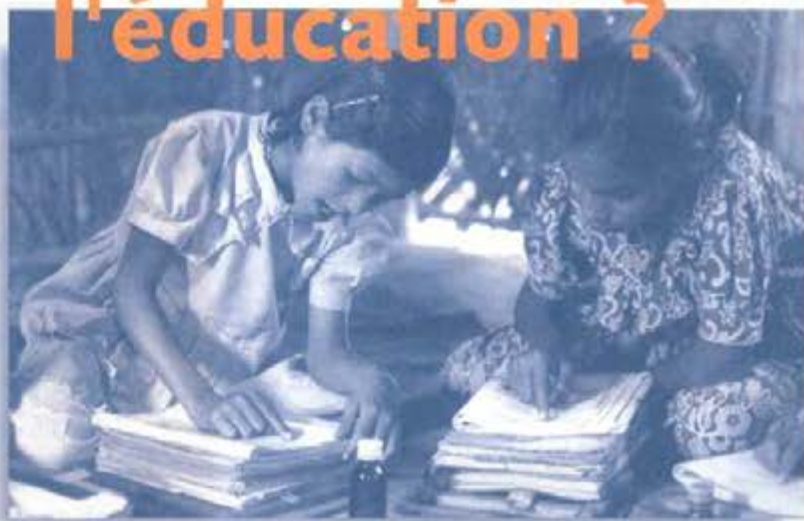
trouveront leur chemin dans la vie... Dans mon pays, le Burundi, les conflits et leurs conséquences empêchent les enfants d'aller à l'école. Leur enfance est furtive. Et pourtant, lorsque je suis retournée au Burundi au mois d'août dernier, j'ai eu l'occasion de visiter les centres du programme d'éducation à la paix soutenu par l'Unicef.



Là-bas, j'ai vu des petites classes en bambou pleines de jeunes enfants qui ont faim de connaissance et soif d'apprendre. Dans leurs yeux, j'ai vu combien il est merveilleux de savoir lire et écrire. Ils sont fiers de montrer le peu qu'ils ont appris, et ils ont compris que la lecture et l'écriture sont un accès, une ouverture au monde de demain et aux autres"...

K h a d j a N i n

Pourquoi avoir choisi le thème de l'éducation ?



Selon l'article de la Convention relative aux droits de l'enfant, chaque enfant a droit à une éducation.

Et pourtant, quelque 140 millions d'enfants en âge scolaire n'ont pas accès à l'enseignement primaire. Plusieurs millions d'autres abandonnent chaque année leurs études sans avoir les connaissances et les compétences qui leur sont nécessaires pour pouvoir se débrouiller dans la vie.

L'accès généralisé à l'enseignement dans nos pays industrialisés ne s'est pas fait en un jour. Il est important pour les élèves de revenir sur l'origine de l'enseignement en Belgique et son évolution. Comme il est important aussi d'expliquer aux enfants et aux jeunes les raisons pour lesquelles des millions d'enfants n'ont pas accès à l'enseigne-

ment dans le monde. En effet, si l'acquisition de connaissances est nécessaire, la formation de la personnalité est tout aussi importante. Encore faut-il se donner les moyens d'atteindre ces résultats.

Le droit à l'éducation fait partie de la catégorie des "droits au développement". Chaque enfant a le droit de recevoir une éducation, de jouer et de participer aux événements culturels. Chaque enfant a le droit de penser librement et de croire en ce qu'il veut.

Tu penses peut-être que tout le monde jouit de ces droits simples, mais ce n'est pas le cas de nombreux enfants. Il y a 140 millions d'enfants qui devraient fréquenter l'école mais ne le font pas, dont deux tiers sont des filles.

Par exemple, les enfants qui appartiennent aux minorités ethniques ne sont pas toujours autorisés à apprendre leur culture ou à parler leur propre langue. Et quand la pauvreté force les enfants à travailler, ceux-ci sont privés d'enfance.

Cette édition spéciale du Petit Citoyen est cédée à l'Unicef par la Ville de Namur dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

Participe à la campagne éducative

1998 1999

Avec ta classe, deviens citoyen du monde et réalise une action :

- 1 Réalise une exposition sur le droit des enfants à l'éducation et invite les élèves de ton école ainsi que tes parents à venir la visiter.
- 2 Fabrique un journal dans la classe sur le thème du droit à l'éducation et fais le connaître autour de toi.
- 3 Fais appel à ton imagination et trouve toi-même avec ta classe une action pour soutenir le programme "enseignement sur mesure" en Haïti.
- 4 Sois solidaire des enfants d'Haïti et permets ainsi à ces enfants de suivre un enseignement sur mesure.

Sois solidaire des enfants défavorisés d'Haïti

Utilise du papier à recouvrir de l'Unicef.

Le motif du papier représente

des dessins d'enfants réalisés en Belgique.

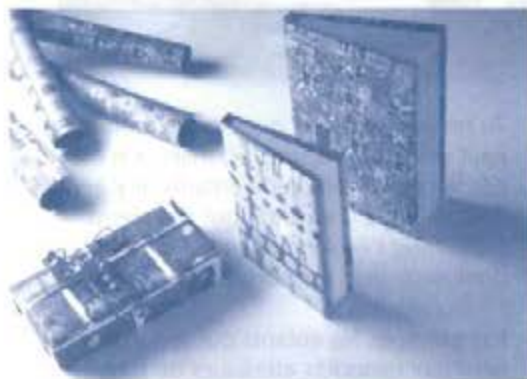
Le rouleau coûte 50 FB. Les rouleaux se

vendent par 50. Une malle contenant le

matériel scolaire (dominos, cahiers,

crayons...) pour les enfants défavorisés

d'Haïti revient à 5.000 FB.



L'Unicef a mis au point un "enseignement sur mesure". Il permet aux enfants de 6 à 15 ans de suivre non seulement l'enseignement primaire mais aussi un enseignement de meilleure qualité. Cet enseignement est totalement différent de l'enseignement traditionnel. L'horaire de chaque journée est déterminé par les élèves et non plus par l'instituteur. Grâce à ce système, les enfants peuvent aider leurs parents mais aussi apprendre à lire, à écrire et à calculer.

Les enfants apprennent aussi des choses très pratiques qui leur serviront dans la vie de tous les jours. Ils ont également des activités ludiques et sportives. L'enseignement traditionnel est remplacé par une éducation adaptée aux besoins des enfants.

Si vous désirez plusieurs exemplaires du Junior, vous pouvez contacter le Comité belge pour l'Unicef, avenue des Arts, 20 - 1000 Bruxelles - Tél. : 02/230 59 70
Le Junior se vend 100 FB par 25 exemplaires. L'abonnement annuel (4 numéros à 25 exemplaires) revient à 400 FB.

Le droit de l'enfant à grandir et à se développer
doit être protégé contre toutes menaces de pauvreté,
de guerre, de discrimination.

Que fait l'Unicef ?

Depuis plus de 30 ans, l'Unicef avec la collaboration d'autres organismes soutient des programmes d'éducation de base, de santé et d'éducation à la paix. L'Unicef participe à la formation des enseignants, des mouvements de jeunesse, des associations féminines. Il fournit du matériel scolaire.



L'Unicef appuie l'éducation des filles parce qu'il est convaincu que filles et garçons doivent jouir des mêmes droits dès la naissance. Devenues adultes, les filles qui ont fréquenté l'école améliorent leur situation. Elles peuvent se débrouiller et combattre la pauvreté, la surpopulation et la surexploitation de l'environnement. Garçons et filles, hommes et femmes n'auront un avenir meilleur que si tous les enfants jouissent de l'égalité des chances, cela dès leurs premiers pas sur le chemin de la vie.



Comme Madiha, des millions de filles dans le monde sont prisonnières des tâches domestiques et privées d'accès à l'école. (Unicef/Frank Charton)

Tous les enfants du monde ont des besoins fondamentaux quand ils grandissent : nourriture, eau potable, logement, soins médicaux, éducation, adultes qui les protègent. Ce sont des droits et ceux-ci doivent être respectés.



Dans de nombreuses régions du monde, ces besoins fondamentaux ne sont jamais satisfaits, dans le cas des garçons comme dans celui des filles. La maladie, la malnutrition, des soins de santé inadéquats et une éducation limitée sont le lot de beaucoup d'enfants. Cependant, le poids de ces problèmes n'est pas le même pour tous. La discrimination à l'encontre des filles n'est pas seulement injuste, c'est aussi une question de vie ou de mort.

Dans de nombreuses régions du monde, les filles rencontrent des obstacles à chaque étape du chemin. Selon les estimations de l'Unicef, plus d'un million d'enfants meurent chaque année simplement parce qu'ils sont nés filles. 140 millions d'enfants en âge scolaire ne vont pas à l'école. Les deux tiers sont des filles. Pourquoi ?

Alja et Halima

ne vont pas à l'école parce que leurs parents n'ont pas les moyens de payer les uniformes, les livres et les autres frais scolaires. Seul, leur frère, est scolarisé.

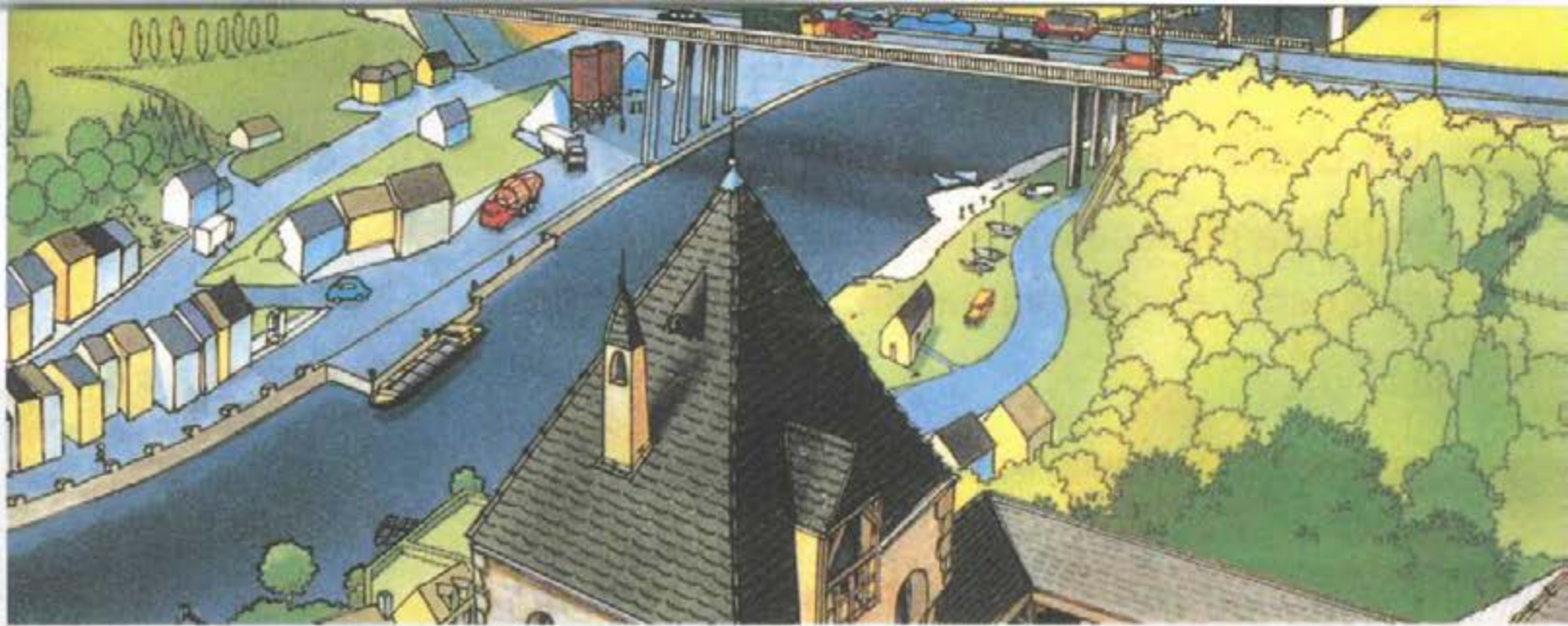
Fatima

ne peut pas aller à l'école. Ses parents considèrent que son éducation est une perte de temps parce qu'elle se mariera jeune et que son mari la gardera à la maison.

Madiha

n'a pas le temps d'étudier parce qu'elle doit travailler toute la journée : elle s'occupe de ses jeunes frères et sœurs, va chercher du bois de chauffage et marche de longues heures pour aller collecter l'eau.

Une multitude d'autres fillettes n'ont pas fréquenté l'école quand elles l'auraient dû parce qu'on leur a affirmé que l'école n'est pas faite pour les filles.



La commune joue un rôle très important dans notre vie de tous les jours.

C'est elle, par exemple, qui est responsable de la police, de la lutte contre les incendies, de la réparation de nombreuses routes et de leur éclairage...

Elle s'occupe de l'accueil des tout petits dans les crèches ou dans les garderies, de l'enseignement dans les écoles, de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie...

C'est elle aussi qui, par des plaines de jeux, des équipements sportifs, des musées et des bibliothèques, nous permet de nous détendre et de découvrir le monde...

La commune fait bien d'autres choses, encore, comme préserver notre santé, venir en aide aux personnes en difficulté, ou même, accueillir de nouvelles entreprises et ainsi, créer des emplois...

Pour toutes ces missions, la commune reçoit l'aide de la Région wallonne.

Ensemble, elles travaillent pour que les besoins et les attentes de la population soient rencontrés le mieux possible et dans l'intérêt général.

Ce sont des citoyens comme toi qui dirigent ta commune. Ils ont été choisis par la population, pour les six années qui viennent.

Toi, tu es encore trop jeune pour le faire mais tu peux, dès à présent, t'intéresser à ta commune et avoir ton avis sur ce qui s'y passe.

Participer à la vie de sa commune, en effet, c'est apprendre à agir comme un citoyen responsable. C'est apprendre la démocratie.

LE MINISTRE DES AFFAIRES INTÉRIEURES
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU GOUVERNEMENT WALLON



DIRECTION GÉNÉRALE
DES POUVOIRS LOCAUX
RESIDENCE CONCORDE

Rue Van Opère 91
5100 JAMBES
Tél. 081/32.37.11

Ma
COMMUNE



LA PLANTE (y compris la rue Notre Dame et le boulevard Baron Huart)

Mercredi 13 janvier
Vendredi 09 avril
Vendredi 09 juillet
Vendredi 08 octobre

NAMUR - SALZINNES et CITADELLE

(y compris avenue Reine Astrid et avenue de Stassart)

Vendredi 19 février
Vendredi 21 mai
Vendredi 20 août
Vendredi 03 décembre

NAMUR - SALZINNES-LES-MOULINS

Concerne : avenues de Stassart et des Combattants, rues Félix Wodon, de la Dodane, Armée Grouchy, Salzennes-les-Moulins et quai de l'Ecluse ainsi que place d'Hastedon.

rue Laide Coupe, chée de Waterloo (sur Namur).

Mardi 02 février
Mardi 04 mai
Mardi 03 août
Mardi 09 novembre

LES OBJETS ENCOMBRANTS MÉNAGERS, ce sont les matelas, meubles, cuisinières... c'est-à-dire les déchets ménagers, **NON ORGANIQUES**, trop volumineux pour pouvoir être enlevés lors de la collecte des ordures ménagères. Ils doivent être déposés avant 7 heures, à proximité de la voie publique, face à l'habitation et être parfaitement visibles. Ils ne peuvent **EN AUCUN CAS** y être déposés la veille. Leur enlèvement est limité à **2m³ par ménage et par passage**.

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (briques, châssis, portes ...) ne sont pas concernés par cette collecte. Ils peuvent être déposés sur les parcs de recyclage.

LES MATIÈRES RECYCLABLES (cartons, papiers, déchets verts ...) ne sont pas repris à cette occasion.

Les objets encombrants collectés ne font l'objet d'aucun tri. Ils sont conduits en décharge, donc irrémédiablement perdus. Pour le matériel en bon état et pour les métaux, des filières de valorisation existent (voir ci-dessous).

Pour rappel : les objets encombrants ménagers peuvent également être déposés sur les parcs de recyclage de Malonne/Flawinne (route Industrielle) et de Naninne (chemin de Malpair) du lundi au samedi de 9 à 18h00, à l'exception des dimanches et jours fériés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Département Environnement du Bureau Economique de la Province de Namur - ☎ 31.00.80 ou le service Eco-conseil : ☎ 0800/935.62. Les problèmes tels que le non-enlèvement des encombrants le jour de collecte sont à signaler aux mêmes services.

LA COLLECTE À DOMICILE PERMANENTE DE CERTAINS OBJETS ENCOMBRANTS

Lors de la collecte des encombrants, aucun tri n'est opéré. Les objets ramassés sont conduits en décharge, donc irrémédiablement perdus!

MOBILIER EN BON ÉTAT

Si votre mobilier reste en bon état mais doit être éliminé pour une raison quelconque (manque de place, nouvel achat, ...), il peut être utile de contacter le **service Social de la Ville de Namur** (cellule mobilier - ☎ : 22.17.78) - boulevard d'Herbatte, 8 - 5000 NAMUR - ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16 h, qui se chargera de venir l'enlever, sans frais, à votre domicile, aux jour et heure convenus de commun accord. Ce service redistribuera ce mobilier à bon escient.

Une aide similaire est rendue par diverses associations telles :

BROCANTE OXFAM : magasin : boulevard du Nord, 55 - 5000 NAMUR - ☎ : 22.22.22.

Ouvert du lundi au vendredi de 11h à 18h, le samedi, de 9h à 14h

LES PETITS RIENS : magasin : rue de Bomel, 31 - 5000 NAMUR - ☎ : 23.16.42
ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 17h30 - le samedi, de 10h à 13 h - pas de dépôt dehors.

Collecte à domicile sur appel téléphonique.

LA FARFOUILLE, magasin de seconde main, recherche également les livres, meubles, la vaisselle, les jouets et vêtements d'enfants.

Ce magasin est situé rue Saint-Nicolas, 4 - à 5000 NAMUR - ☎ : 24.24.71.

LA CIGOGNE, magasin social, récupère le matériel de puériculture, les vêtements de 0 à 6 ans, le matériel scolaire.

S'adresser au Centre de Service Social de Namur, 18, rue Ruppelmont à 5000 NAMUR - ☎ : 22.73.30

FERRAILLES

Le recours à des ferrailleurs n'est jamais à négliger. Ils vous débarrasseront de vos métaux ferreux et non ferreux, même volumineux, quasi à la demande, généralement sans frais. Ces métaux seront recyclés !

JOUETS

Faites plaisir à des enfants en difficulté, contactez :

MON JOUET POUR UN AMI - rue Henri Lecocq, 112 - 5000 NAMUR (☎ 74 30 03)

LA FARFOUILLE - rue St Nicolas, 4 - 5000 NAMUR (☎ 24 24 71).

Lentilles de contact
Appareils auditifs



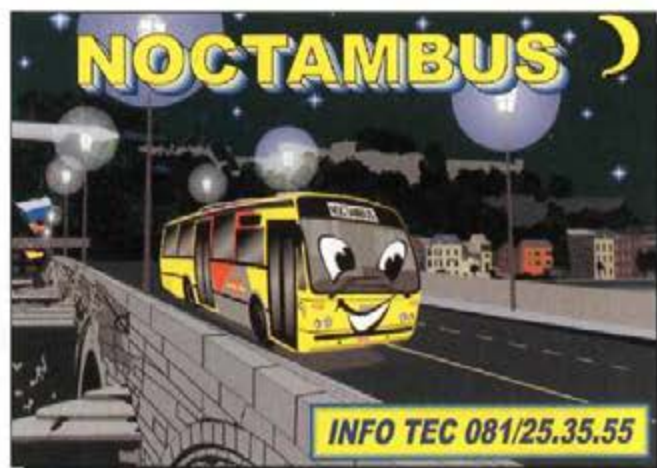
JAGUAR
DAVIDOFF
LAFONT
ICEBERG
USHUAIA
YVES ST. LAURENT
BUEGARI
RAYBAN
SERENGÉTI
TOCCINI
YUARNET
JULBOT



OPTIC CROMBAG

VOIR ... ÊTRE VU

Chaussée de Louvain, 315 • 5004 Bouge • 081/21 44 15
Rue Camille Giroul, 3 • 5150 Floreffe • 081/45 00 22



**NAVETTES
GRATUITES**

vers soirées - dancings - restaurants

entre 21h00 le 31/12/98
et 9h00 le 01/01/98

POUR UNE SEULE COTISATION PAR FAMILLE*

* lorsque le couple est inscrit à la MC NAMUR

**La mutualité chrétienne offre
un ensemble de services et avantages**

L'assurance hospitalisation HOSPI PLUS vous couvre jusqu'à concurrence de 1500 fr par jour PLUS 60% de ce qui dépasse les 1500 fr.

Dans tout l'arrondissement, nos conseillers répondront à vos questions et vous renseigneront. **CONTACTEZ-NOUS**

Rue du lombard 8 • 5000 NAMUR • 081/24 48 11



NAMUR le guide

A l'initiative de l'Office du Tourisme de Namur, les éditions La Renaissance du Livre viennent de publier un guide sur Namur. L'accent y est mis sur le patrimoine civil, militaire et religieux. Les musées y font l'objet d'une approche courte et précise. Une chronologie commentée retrace les étapes importantes de l'histoire de Namur, tandis qu'une cinquantaine de personnalités namuroises sont brièvement présentées. Quelques circuits de promenades à Namur et dans sa région invitent à la flânerie et à la compréhension des sites rencontrés. Des renseignements pratiques, des cartes claires, une iconographie soignée, font de ce guide un outil essentiel pour la découverte de la capitale wallonne et de ses environs. Ce guide n'est pas uniquement destiné à un public extérieur. Il intéressera tous les namurois soucieux de mieux connaître leur ville. Traduit en néerlandais et en anglais, il assurera le rayonnement de Namur par-delà les barrières linguistiques.

96 PAGES - 360 FR.
EN VENTE EN LIBRAIRIE ET À L'OFFICE
DU TOURISME. EDITIONS LA
RENAISSANCE DU LIVRE



OSER ÊTRE WALLON!

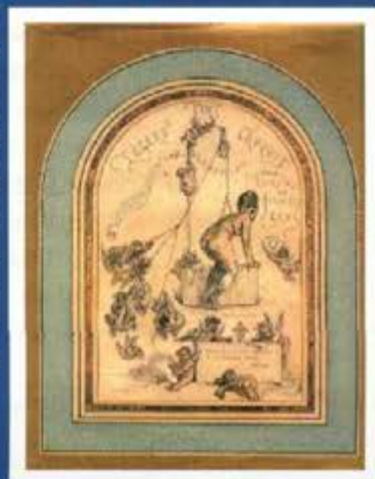
Cet ouvrage collectif est publié aux éditions Quorum à l'initiative du ministre Jean-Claude Van Cauwenberghe. Quatorze intellectuels et créateurs wallons - parmi lesquels Robert Delieu - s'y expriment sur la problématique de l'identité wallonne. Leurs réflexions s'inscrivent dans la dynamique d'une région en quête de sens et d'avenir. L'identité n'y est pas pensée comme un repli frileux sur soi, mais comme la garantie d'un socle commun à définir dans l'urgence de l'ouverture aux autres et du développement régional. «Sortir de la clandestinité, lever la confusion entre l'effacement et la pudeur, et puis définir les contours humanistes d'un imaginaire wallon» telle est la conclusion que le Ministre donne à un ouvrage où chacun pourra trouver des éléments susceptibles d'éclairer sa propre réflexion.

237 PAGES - 550 FR.
EN VENTE EN LIBRAIRIE.
EDITIONS QUORUM

FELICIEN ROPS

Trois publications importantes marquent l'année Rops. FÉLICIEN ROPS, aux éditions Stichting Kunstboek, ouvrage signé Bernadette Bonnier et Véronique Leblanc, décrit 65 œuvres représentatives des thèmes et des techniques de l'artiste namurois. Des trois ouvrages récemment parus, celui-ci est sans doute le plus accessible pour tous ceux qui souhaitent avoir un aperçu d'ensemble agréable et précis de l'œuvre de Rops. FÉLICIEN ROPS. ROPS SUIJS, AULTRE NE VEULX ESTRE, publié aux éditions Complexe, accompagne les grandes expositions rétrospectives de l'œuvre en 1998 et 1999. Treize spécialistes ont apporté leur concours à cette importante synthèse de l'œuvre de l'artiste. Parmi les points abordés, figure la façon dont les Namurois percevaient cette œuvre en rupture avec les conformismes de son époque. Cela inspirait à l'artiste des considérations comme celle-ci : «Quand je passe, le notaire se sent plus lourd, l'avoué plus crasseux, le banquier plus voleur, l'avocat plus sot, l'épicier me poursuit d'un regard haineux, [...] Je sème l'antipathie comme le petit Poucet semait les pierres». CENT LÉGERS CROQUIS SANS PRÉTENTION POUR RÉJOUIR LES HONNÊTES GENS est une publication luxueuse, imprimée chez Magemans à Andenne, et accompagnant l'exposition des Cent légers croquis présentée récemment au Musée Rops. Un patient travail de recherche a permis de reconstituer l'essentiel de la collection de croquis dispersée en 1886. Les œuvres sont reproduites ici en grande nature. Lorsque les dessins originaux n'existaient plus, il a été fait appel à des reproductions d'époque ou encore à des calques et des esquisses. Cet ensemble cohérent permet de cerner le regard malicieux que Rops porte sur la femme, entre hypocrisie et déraison joyeuse, triomphe et soumission, tendresse et luxure...

Rens : Musée Rops
Tél. 22.01.10



Le Théâtre Royal de Namur constitue une superbe façade pour la culture namuroise. Mais n'occulte-t-il pas certaines missions prioritaires du Centre Culturel Régional, comme la promotion de la citoyenneté culturelle et la lutte contre l'exclusion ? Tentative de réponse avec Patrick Colpé, directeur du C.C.R.

Le Théâtre Royal de Namur maintenant rouvert, et le public reconquis, où en êtes-vous dans le secteur de l'éducation permanente ?

Dans ma première année et demie dans cette maison, j'ai d'abord rouvert les fenêtres, permis à des animateurs de retrouver des projets avec des moyens pour les réaliser. Maintenant, ce n'est plus la fenêtre qu'il faut ouvrir mais la porte-fenêtre. Il faut accentuer le travail et inscrire un programme pour les 4 années à venir. Je demande aux animateurs d'accrocher leurs projets aux étoiles, de rêver un peu et d'avoir de l'ambition. Tout cela en concertation avec la vie associative. A moi de leur trouver les moyens financiers et de gérer ces projets dans un équilibre budgétaire.

Concrètement, que développez-vous pour répondre aux missions prioritaires ?

Le concept «Haute Voltige» nous permet de soutenir les associations travaillant avec tous les publics. Les différents ateliers de théâtre, ainsi mis sur pied la saison passée, ont fait l'objet d'une présentation au public en mai de cette année et, en octobre, ils se sont intégrés dans un festival de «théâtre-action». L'occasion pour les participants de rencontrer des compagnies du Québec, de Reims... De quoi permettre à un certain nombre de préjugés et de sentiments d'exclusion de tomber. D'aller du local à l'universel en quelque sorte.

Et le public jeune dans tout ça ?

Au delà des rencontres traditionnelles d'une



LA FACE CACHÉE DU THÉÂTRE ROYAL



heure avec les classes scolaires (en guise de préparation à une représentation), dix écoles namuroises ont l'occasion de vivre, pendant une année, une relation privilégiée avec le théâtre en suivant de manière interactive la mise sur pied de cinq spectacles.

Nous voulons faire le lien entre le scolaire et les autres spectateurs. Le dossier pédagogique classique devient le *Carnet du Spectateur*, disponible chez nous. En plus des informations habituelles, nous voulons créer une dynamique en intégrant le théâtre dans une dimension culturelle plus grande en lien avec la littérature, le cinéma, les expositions du moment. Nous demandons aussi au public de nous fournir des textes pour permettre aux réflexions de naître, s'écrire, se résumer et s'exprimer.

Le Théâtre Royal n'est alors que la partie visible de l'action culturelle ?

Ce n'est pas en faisant des feux d'artifices que l'on peut réussir le travail dans le secteur de l'action culturelle, du développement communautaire, de l'éducation permanente. C'est un travail de fond qui prend du temps, n'a rien de spectaculaire et dont on ne se vante pas. Nous devons le faire, c'est tout ! Nous devons être au service de tous les publics. Il n'en reste pas moins vrai que le théâtre a une telle force que, parfois, dans l'idée de certaines personnes, il écrase tout le reste.

What are you doing here ?

En français, cela donne «Qu'est-ce que tu fais ici?». A cette question un brin impertinente, quelques dizaines de jeunes namurois vont pouvoir répondre tout simplement: «we are dancing hip-hop!». Dans le cadre du spectacle «What are you doing here?» organisé au Théâtre royal du 25 au 27 janvier, le C.C.R. met sur pied un stage de danse, les 23 et 24 janvier et donne à nos jeunes l'opportunité de suivre les traces des danseurs sud africains et de se défoncer aux rythmes zoulous.

Stages de Noël

Entrez dans le monde imaginaire des contes...

Et profitez de l'ambiance magique des fêtes de fin d'année pour faire la connaissance des fées, princes, sorcières, géants qui se cachent dans nos histoires.

Du lundi 28 au jeudi 31 décembre, à

l'Ecole Communale du Parc Astrid de Jambes.

Prix : 800 frs (enfants du Grand Namur) - 1.000 frs (enfants habitant hors Namur)

Inscriptions au service de la Jeunesse.

Tél. : 24.64.50.

Des vœux pas comme les autres!

Quatre après-midi pour écrire Noël en histoires et en cadeaux, à emballer de dessins et de phrases... Quatre fois deux heures de lettres à jouer, de mots à pétrir et de phrases à inventer. Fidèles à leur mot d'ordre («Ton imaginaire a besoin d'exercices»), les B'Ateliers offrent aux mamots l'occasion de titiller leurs neurones en s'amusant.

Un stage animé par Evelyne Kestermans (asbl Aganippe) et Laurence Afano (illustration) pour les enfants de 5 à 8 ans et 8 à 12 ans, les 16, 21, 22 et 23 décembre de 14h à 16h, aux Bateliers, 7 rue Saintraint à Namur. Prix : 200 frs la séance de 2 heures. Inscription : Brigitte Castin - Tél. 25.61.61.

De bonnes notes pour Sophie Pieret



Intarissable, Sophie Pieret l'est assurément lorsqu'elle aborde sa passion musicale : la clarinette. Sélectionnée, en compagnie de cinq autres belges pour représenter notre pays dans l'Orchestre Mondial des Jeunesses Musicales pour les tournées 98-99, cette jeune habitante de Temploux âgée de 23 ans ne cesse de récolter de bonnes notes. Sélectionnée en 95 et 96 pour représenter la Belgique au sein de l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes de l'Union européenne, Sophie Pieret a également cueilli quelques lauriers lors de concours internationaux, dont un Premier Prix au concours européen Yamaha.

Au sein de l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales, la clarinettiste a pu faire montre de son talent jusqu'en Asie. Les tournées d'été et d'automne clôturées, Sophie se prépare maintenant, comme ses 50 confrères musiciens, à entamer la «der des der» deux semaines en décembre et en janvier sur le territoire européen.

C'est à Berlin que se terminera cette saison. Mais il n'est pas indispensable de courir jusque là pour applaudir notre virtuose. Au sein de Sinfonietta, l'orchestre des jeunes de Namur en résidence au Théâtre Royal, Sophie Pieret se produira en compagnie d'une trentaine de musiciens dirigés par Etienne Rappe lors d'un concert de Noël, le samedi 19 décembre à 20h15. Au programme, l'Ouverture de Don Giovanni de Mozart. ■

Cent graveurs pour un *centenaire*

Dans le cadre de l'année Rops, un concours était lancé, voici plus d'un an à l'adresse des artistes de toutes nationalités. L'intention était de faire le point, cent ans après Rops, sur les tendances techniques et artistiques de la gravure et de développer les échanges entre artistes graveurs. 250 oeuvres ont été sélectionnées et font l'objet d'une exposition au Musée Rops (12 rue Fumal à Namur) jusqu'au 24 janvier. Six oeuvres seront primées par un jury international. A l'issue, un Prix du Public sera également décerné. Outre le catalogue, un portfolio sera mis en vente au musée.

Musée Rops 12 rue Fumal à Namur. Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10h à 17h. Tél. : 22.01.10 - Entrée gratuite.



ŒUVRE DE L'ARTISTE OVOČEK, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, QUI A REÇU LE PRIX DE LA VILLE DE NAMUR



Où l'on retrouve, comme chaque année, les oeuvres choisies par huit photographes namurois et exposées en décembre et en janvier dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville. Où l'on découvre que les événements culturels offrent un sujet de premier choix à nos chasseurs d'images. En cette année d'inauguration du Théâtre Royal, place donc aux artistes, cinéastes, danseurs et comédiens.

PHILIPPE BERGER



En attendant les Convoyeurs, le long-métrage de Benoît Mariage, clin d'oeil aux deux "Benoît" et à l'ex-signaleur Marc Rase d'Erpent.

VINCENT LORENT



Le Théâtre du Cerf-volant : très "pro" malgré ce que l'on nomme "une différence".

DENIS TOMBAL



Fêtes de Wallonie: les échasseurs version Pom Pom Théâtre donnent le ton

JACQUES LEURQUIN



L'humour, le mystère, l'insolite... Le Festival des Arts Forains joue sur différents tableaux

BRUNO FAHY



L'école de danse Osmose se donne en spectacle au festival d'Avignon. Entre Namur et la Provence, leur corps balance...

JACQUES DUCHATEAU



Yvonne Alphonsine Sax, petite fille d'Adolphe, de passage à Namur.

ANDRÉ DUBUISSON



Jour faste pour la police namuroise, ce samedi 20 juin. L'occasion pour les spectateurs d'apprécier la prestance des nouvelles recrues et autres promus.

ETIENNE LAÏ



Le gigantisme à quelques encablures du centre ville. Les Dolomies de Marches-Dames.





*rétrospective des
photographes de
presse*



Dans sa mission de promotion, NEW réalise et diffuse de nombreux documents (papier, vidéo, CD-ROM, Internet). Vient ainsi de sortir de presse la nouvelle version du journal «Namur, une région capitale», édité en trois langues (français, anglais et néerlandais). C'est aussi NEW qui gère, sur Internet, le site carrefour de la région namuroise, www.namur.be.

assure le secrétariat du réseau et la gestion du site internet (www.sesame.net) qui est hébergé par la société namuroise Sowatel.

A Namur, NEW réalise donc, avec et pour ses membres, l'interconnexion de 3 réseaux urbains : le réseau local (Namur Région Capitale), le réseau régional (les grandes villes wallonnes) et le réseau international (Sésame).

Un outil au service d'une région

NEW A DIX ANS

Créée en 1988, NEW (Namur-Europe-Wallonie), agence de promotion de la région namuroise rassemble aujourd'hui plus de 320 membres (entreprises, institutions publiques et privées, associations et personnes) qui croient en la richesse et en l'avenir de notre région.

NEW se consacre essentiellement à deux tâches : mettre en valeur tout ce qui peut contribuer à une image positive de Namur et de la province, et positionner Namur dans une dynamique européenne et mondiale, francophone notamment.

Le «pain quotidien» de NEW ? Augmenter la notoriété internationale de Namur et de la province de Namur; ouvrir de nouvelles portes; entretenir les contacts existants; sensibiliser les Namurois, particulièrement les jeunes, à la nécessaire ouverture au monde; fédérer les forces vives namuroises pour de nouveaux projets.

Ce rôle fédérateur, NEW le joue notamment par le biais de la réunion mensuelle de ses membres, qui rassemble désormais plus de cent personnes, ainsi que par l'animation des réunions du Club Lauréat, orienté plus spécifiquement vers l'innovation.

NEW réalise également des actions spécifiques avec des communes de la province de Namur, assure la présence namuroise lors de divers événements de retentissement international, prend en charge l'accueil de VIP étrangers, participe à des missions de contact à l'étranger et enfin joue un rôle moteur dans le réseau Sésame. Ce réseau international de villes, dont Namur est une des fondatrices, regroupe actuellement 17 capitales régionales dans le monde (voir illustration).

Sésame a trois objectifs principaux : offrir des contacts d'affaires aux entreprises; permettre des échanges en matière de gestion de la vie urbaine; être un outil de promotion des villes-membres sur la scène internationale. Namur, par le biais de NEW,

Carte d'identité

NEW est une asbl, financée principalement par la Ville et la Province de Namur, mais aussi par les cotisations des entreprises, associations et autres membres. A son 10ème anniversaire (août 1998), NEW comptait 318 membres, privés et publics. Outre la Ville et la Province de Namur, on trouve les communes de Dinant, Fernelmont, Gembloux, Hamois, Profondeville, Rochefort, Sambreville, Sombreffe, Viroinval ainsi que des organismes économiques, culturels et touristiques; des entreprises; les universités namuroises et plusieurs hautes écoles.

Le conseil d'administration est composé de 37 membres. La gestion de NEW est confiée à un comité de direction de 12 administrateurs qui se réunit deux fois par mois. Son président actuel est le Bourgmestre de Namur. Le staff, dirigé par Luc Amould, est de 5 personnes et le budget ordinaire annuel tourne autour de 22 millions de francs.



AVOIR

3X20 ans

EN L'AN 2000



Nous sommes appelés à vivre bien plus longtemps, et dans de meilleures conditions, que dans le passé. C'est ainsi que nous entrons dans le troisième âge avec des capacités physiques et intellectuelles «toutes neuves». L'homme est avide de connaissances nouvelles, et cet appétit ne s'éteint pas une fois le seuil de la soixantaine atteint.

Pour répondre à ces exigences, l'Université du Troisième Âge de Namur (l'U.T.A.N. de son nom de code) propose un large panel de cours, de conférences, d'excursions d'un jour, d'activités sportives et artistiques. Une manière de tenir en éveil et de valoriser toutes les capacités. Parmi les conférences hebdomadaires,

épinglons celle du mercredi 6 janvier consacrée aux «dragons antiques et dragons chrétiens» donnée à la fac. de médecine. Les 11 et 18 janvier, l'U.T.A.N. organise une visite du Parlement wallon à 14 et 15 heures. Renseignements : 081/72.46.93

Parallèlement à ce volet de formation continue, l'U.T.A.N. s'implique dans l'étude de la problématique de l'avancement en âge de la personne et du vieillissement social au travers de son Centre d'Enseignement et de Recherche sur l'Allongement et l'Amélioration de la Vie.

CONSEIL CONSULTATIF DES AINÉS

Créé à Namur en 94 à l'initiative de l'Échevinat des Affaires Sociales, le Conseil Consultatif des Aînés réunit les représentants de 35 associations namuroises de personnes âgées. L'objectif est de donner aux décideurs des avis pertinents relatifs au bien-être au sens le plus large des personnes âgées ainsi que de tous les citoyens namurois. Ce conseil participe à la vie en société et à l'établissement, ou au maintien, de relations constructives entre générations. Dernier projet en date : une enquête sur la qualité de vie au sein de notre commune. Le questionnaire sera diffusé très prochainement auprès de 600 aînés du Namurois. Contact : Isabelle Delhalle 081/246.981 ■

UNE NOUVELLE CELLULE DE Médiation

Quelque soit notre origine ethnique, notre langue, nous devons tous communiquer: remplir un document, consulter un médecin, etc.

Depuis le 16 novembre, le Service des Affaires Sociales de la Ville dispose d'une cellule de médiation interculturelle. Composée d'une coordinatrice et de trois médiateurs, cette cellule a pour objectif d'améliorer la communication entre les communautés namuroises (belges et étrangères) pour permettre l'intégration sociale des personnes immigrées.

Dans ce sens, les trois médiateurs se proposent de rendre gratuitement aux personnes immigrées une multitude de petits services tels que la traduction du français vers l'albanais, l'arabe ou le turc (et vice versa), l'appui pour remplir certains documents administratifs ou encore pour faire comprendre aux parents immigrés l'évolution de leurs enfants dans notre société.

Des permanences sont tenues le mardi matin, les lundi et jeudi après-midi ainsi que le vendredi (sur rendez-vous). Les médiateurs peuvent également se rendre à domicile (sur rendez-vous et en dehors des heures de permanences).

Contact : Suzanne Ngankou
081/246.381
service des Affaires Sociales
cellule de médiation interculturelle.





ommages

Christiane Woitrin

«Je prends le risque d'un engagement politique pour servir les autres», c'est ainsi que Mademoiselle Christiane Woitrin se présentait la première fois devant les électeurs en 1970.

Trois mandats, soit dix-huit ans au sein du Conseil communal, n'auront pas entamé cet engagement : Christiane Woitrin a, sa vie durant, multiplié les terrains d'action marqués en permanence par sa vocation sociale et ses convictions chrétiennes.

Le Conseil communal lui a décerné en 1990 le Prix Blondeau, la plus haute distinction qu'il réserve aux plus éminents citoyens de Namur.

Mademoiselle Woitrin est restée une observatrice fine et attentive de la vie communale, où elle avait toujours sa place.

Elle l'occupait d'ailleurs, sur les bancs du public, sans manquer une séance du Conseil communal qu'elle suivait avec discrétion.

Elle nous a quittés aussi discrètement, l'année qui célèbre les cinquante ans du droit de vote des femmes.

Une lame au clin d'oeil de la démocratie locale et un hommage, sans doute. ■

Henri Hallet «Namur 100.000».

Sans doute aurait-on pu dire «Monsieur 100.000»... et c'était un Jambois.

Nous avons en effet, au sein de la rédaction de «Namur Magazine», une dette particulière envers Henri Hallet.

C'est lui qui, dès après la fusion, Echevin du Grand Namur, a lancé «Namur 100.000», une publication qui reste dans les mémoires de tous les Namurois.

Aux premières parutions de «Namur Magazine» combien de gens ne nous ont-ils pas demandé : «c'est le nouveau Namur 100.000 ?» ou, plus simplement, encore aujourd'hui, ont conservé cette «appellation d'origine» du magazine communal.

Fédérer les Namurois, forger une identité collective en respectant les identités locales était sa ligne rédactionnelle que nous avons préservée.

Bourgmestre de Jambes, Echevin de Namur, Socialiste de coeur et sourire, Henri Hallet était la gentillesse même.

Toute rancœur lui était étrangère, c'était un homme loyal et sa parole valait autant pour un adversaire que pour un partenaire.

Il lui suffisait d'être lui-même : Jambois et Namurois.

Il nous manquera deux fois. ■

Unicef appel aux bonnes volontés

Un groupe de Namurois a décidé de reprendre le flambeau du regretté Pierre Lothe en créant un Comité namurois pour l'Unicef. Il se donne pour objectifs de



sensibiliser la population à la situation des enfants dans le monde, de promouvoir les droits de l'enfant et d'assurer le relais des campagnes pédagogiques de l'Unicef, sans négliger le nerf de la guerre par la vente des célèbres cartes de vœux. A l'image des valeurs incarnées par celui qui fut depuis le début le «Monsieur Unicef» de notre région, le Comité namurois se veut ouvert, pluraliste, tolérant et dynamique. Un appel est lancé aux candidats bénévoles prêts à consacrer quelques heures de leur temps aux enfants du monde. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, de tous horizons et de toutes compétences. Le Comité offre également des possibilités de bénévolat spécialisé (formation de base assurée par l'Unicef) : animations pédagogiques, relations publiques, prospection commerciale...



Comité belge pour l'Unicef,
Benoît Melebeck,
Avenue des Arts 20
1000 Bruxelles.
Tél. 02/230.59.70
Email : bmelebeck@unicef.be
le soir, 081/74.34.58

COUDRIER EXPRESS

Le 10 septembre, Vers l'Avenir titrait : «Un Namurois sur deux travaille pour l'exportation». Explication du journal : «En 1995, les livraisons industrielles de la province de Namur ont été estimées à quelque 55,1 milliards de francs. Sur ce pactole, 30,32 milliards, soit 55% du total de la production industrielle namuroise des entreprises de plus de dix personnes proviennent de l'exportation.»

«Plus de 700 millions investis dans les nouveaux bâtiments de l'intercommunale Ideg, un des plus gros employeurs de la province.» Le Soir du 26 octobre poursuit : «Au-delà des briques, l'opération est stratégiquement intéressante pour Namur et fixe dans la région plusieurs centaines d'emplois.»

«Namur a été, rappelons-le, la première ville du continent européen à offrir à ses habitants la télévision par câble, au début des années soixante. Une rénovation s'imposait et, du coup, on en a profité pour réaliser, sur le territoire de la Corbelle, un réseau hybride (fibres optiques - câble coaxial) totalement bidirectionnel et donc prévu pour les nouveaux services comme Internet.» Le Soir du 26 octobre sous le titre «Namur, ville pilote en bidirectionnel».

En date du 28 octobre, Le Soir abordait la bonne situation des communes namuroises en ces termes : «L'étude annuelle du Crédit communal est plutôt un bon bulletin de santé pour les communes namuroises. (...) Les communes namuroises dépensent moins... mais elles investissent plus. Comment cela se peut ? En ayant moins de dettes, pardî.» En graphique, la fiscalité propre des communes était illustrée par ces

chiffres : Région wallonne : 3.046 FB/hab. Namur : 2.940 FB/hab.

A Montpellier, les autorités municipales ont choisi le tandem Elisabeth Garouste / Mattia Bonetti pour le design du tramway 2ème millénaire. En février 98, la presse française (Le Monde, Le Point, Le Moniteur) ont salué ce choix audacieux. Garouste et Bonetti, c'est qui déjà ? Créateur de bijoux et d'objets usuels pour des noms aussi connus que Christian Lacroix, Ricard ou Nina Ricci, décorateur des boutiques Naf-Naf, ce duo a également exercé son talent à Namur. On lui doit en effet le mobilier du Foyer du Théâtre Royal.



PHOTO : DENIS TOMBAL

Namur à vélo

l'exemple vient d'En-Haut

Le premier week-end de septembre, Namur a vécu au rythme des deux roues. Le dimanche, les voitures sont restées au garage. Et les cyclistes s'en sont donné à cœur joie !

A chacun son F.I.F.F.



Le Festival du Film, version officielle : Denis Villeneuve reçoit le Bayard d'Or pour son film «Un 32 août sur terre», remis cette année par Gabrielle Lazure, en présence de deux membres du jury et le producteur du film.

En marge du Festival, un philatéliste cinéophile et qui plus est, philanthrope...



PRIMINFO REMPORTE LE MARCHÉ DES CYBER-ÉCOLES

800 millions pour équiper les cyber-écoles en Région wallonne? Face aux trois «gros» sont la société allemande Siemens, la française Bull et la belge WIN (dont le plus gros actionnaire est Belgacom), la PME namuroise Priminfo s'est révélée la plus compétitive. Sa taille, caractéristique de notre tissu économique, ne l'a en rien empêché d'exceller d'un point de vue strict de la qualité et lui a même octroyé un avantage imparable : des frais généraux réduits et l'absence d'intermédiaire lui permettant de rendre une offre jusqu'à 20 % inférieure à celles de ses concurrents.

Le projet, lui, est de taille : il s'agit d'équiper une classe multimédia (PC et logiciels divers dont l'accès à Internet) pour toutes les écoles de la Communauté française qui auront présenté un projet pédagogique d'intérêt. Soit 8500 machines pour 435 écoles. A Namur, c'est l'Athénée François Bovesse qui a été désignée comme école-pilote pour les premiers tests.

Toutes les écoles du secondaire devraient être connectées pour la prochaine rentrée. Après ce sera le tour du primaire.

Une nouvelle opportunité pour Priminfo? Sans doute un défi, car pour répondre aux besoins des écoles secondaires, la PME créée à Femelmont en 1985 devra tripler sa capacité d'assemblage, déménager dans de plus vastes locaux et surtout presque doubler son personnel en engageant une vingtaine de personnes supplémentaires.



SAINT LOUP : UN CHEF D'OEUVRE REVISITÉ

500 pages de recherche historique, 700 photos inédites... Pas moins de 250 étudiants se sont lancés à la redécouverte de ce joyaux baroque qu'est l'église Saint-Loup. Les objectifs pédagogiques poursuivis par l'HENAC (Haute Ecole Namuroise Catholique) et ses deux implantations de Champion (formation de régents) et de Malonne (formation d'instituteurs) y ont trouvé un nouveau terrain d'expérimentation : le traitement de l'histoire par le biais des nouvelles technologies. Ce souci partagé par l'Iata au travers des différentes

travaux depuis 20 ans. La Ville a aussi marqué son intérêt par l'achat de matériel pour un montant de 100.000 frs et a permis la mise à disposition de l'architecte en charge de la rénovation, M. Libbrecht.

Les étudiants travaillent actuellement à temps plein pour finaliser une première version du CD-Rom. Première sortie prévue en décembre et une version définitive promise pour juin. Si dès à présent, vous brûlez de visiter St Loup depuis votre fauteuil, rendez-vous sur le site :

<http://users.skynet.be/sky40751/index.html> (mise à jour permanente). Vous y suivrez pas à pas le montage du CD Rom et son exploitation de toutes les ressources du multimedia (interactivité, graphismes, musique...). Pour tout encouragement, écrivez à l'E Mail : iata@skynet.be. ■



PHOTO : IATA

options qu'il propose (arts plastiques, images de synthèse, religion, ébénisterie, architecture ou bijouterie) a trouvé un soutien auprès de la Fondation Roi Baudouin qui a retenu ce projet de CD-Rom interactif dans le cadre de sa campagne «le sens du patrimoine».

Les deux notions sont en effet remarquablement traitées par le travail conjoint de l'Iata et de l'Henac; relevés, à l'échelle, maquettes, croquis, photos, archives. Des centaines d'heures de travail ont révélé la perception de l'art pour ces dizaines d'étudiants.

Durant des mois, la Ville de Namur leur a ouvert les portes de l'église, fermée pour

UN CAIUS POUR LE CIGER

Après avoir reçu le Web'art de bronze à Paris pour son site internet sur le Musée Rops, le CIGER se voit aujourd'hui récompensé d'un «Caius», prix de mécénat culturel offert par la Fondation Prométhéa pour la dixième année consécutive. C'est dans la catégorie des Petites et Moyennes Entreprises que le Centre Informatique de Gestion et de Recherche namurois s'est vu ainsi gratifié. Belle consécration en cette fin d'Année Rops.

Site : <http://www.ciger.be/rops>



**Les rouages
de la Région wallonne
vous paraissent complexes...**

Votre dossier coince ou
fait l'objet d'une décision que vous contestez?

Vous avez des griefs, des questions,
des incompréhensions?

**Le Médiateur de la Région wallonne
est à votre disposition.**

N'hésitez pas à le contacter...
vous n'engagerez aucun frais.

Frédéric Bovesse,
Médiateur de la Région wallonne

74, avenue F. Bovesse
5100 Jambes

Tél. (081) 32 19 11
Fax (081) 32 19 00

E-mail : frederic.bovesse@mediateur.wallonie.be



le Médiateur
de la Région wallonne
est à votre écoute.

TELEPRONAM



**VOTRE SÉCURITÉ
À VOTRE DOMICILE
24 HEURES SUR 24
T O U T E
L ' A N N É E**

**UN SERVICE DE LA
PROVINCE DE NAMUR**

TELEPRONAM

*souhaite à tous les Namurois
une bonne année 1999
et vous rappelle que...*

... grâce à TELEPRONAM, votre sécurité à votre domicile 24h
sur 24 et 365 jours par an pour vous et votre entourage

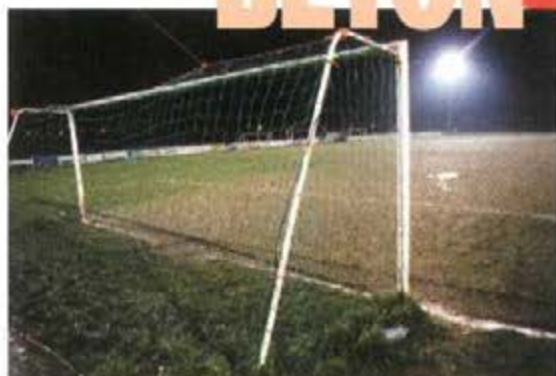
**Tél. : (081)72 95 10
Fax : (081)74 56 82**

DÉPUTÉ PERMANENT RESPONSABLE : M. WARNON

Des centralistes spécialisées (081/72 95 10)
Un service social (081/72 95 18)
Un technicien en permanence (081/72 95 11)

DE L'HERBE,

DU BETON ET DU SPORT...



LE STADE DE FOOT DE NANINNE DONT L'ÉCLAIRAGE VIENT D'ÊTRE MODERNISÉ POUR UN MONTANT DE 1.350.000 FRANCS.

Depuis les aires extérieures dans les quartiers jusqu'aux vastes halls, le sport se pratique presque partout en région namuroise. «Presque» car la couverture sportive sur notre territoire est encore légèrement déséquilibrée (héritage des fusions). Plus pour longtemps toutefois! La Ville veille en effet à rétablir l'équité par l'installation de nouvelles infrastructures dans les quartiers peu équipés.

Le sport à Namur se porte bien: 20% de la population pratique régulièrement du sport et les centres sont utilisés entre 80 et 90 heures par semaine. Et puis le sport à Namur, ce sont trois piscines, trois pistes d'athlétisme, six centres sportifs, une quarantaine d'aires extérieures de tennis et une cinquantaine de terrains de football, sans oublier le terrain de hockey en synthétique de Jambes, qui a soufflé sa première bougie il y a peu... Nul ne peut nier l'intérêt porté au sport par la Ville!

Et s'il faut encore vous en convaincre, pensez à la salle omnisports Jambes Souvenir, inaugurée en juillet, ou encore à celle de Bouge dont les travaux seront lancés, au plus tard, dès le début de l'année nouvelle. Toujours au rang des nouveautés: le centre de tennis de table de Vedrin inauguré fin octobre. Avis aux amateurs de la petite balle blanche: cette salle, dont les travaux se sont montés à 33 millions (financés à 40% par la Ville, le reste par la Région wallonne), accueille simultanément dix tables lors des compétitions et le double pour les entraînements.

La Ville poursuit son marathon pour déve-

lopper la couverture sportive. A la Plante notamment, la construction d'une salle de sports est presque terminée. A Salzennes, on parle d'un reconditionnement de locaux de la piscine vers des usages récréatifs et de bien-être. Ajoutons à cela, la modernisation de l'éclairage des stades de foot de Boninne (1.140.000 frs dont 834.000 frs pris en charge par la Ville) et de Naninne (1.350.000 frs dont 60% à charge de la Ville). Ce dernier stade s'est également vu munir d'une clôture pare-ballon pour un montant total de 323.000 frs financés par la Ville.

Le sport ne doit pas se pratiquer uniquement dans un cadre particulier. La Ville l'a bien compris. C'est ainsi que, depuis quatre ans, des panneaux de basket, des buts de mini-foot et des tables de «ping-pong» sont installés dans divers quartiers, avec l'aide de la Région wallonne, et régulièrement remis en état.

Lors du récent débat sur le tirage de l'Euro 2000 à Namur, le Bourgmestre Jean-Louis Close a déclaré: «Namur était prête à accueillir la fête du sport, pas celle de l'argent du sport!». Cela s'illustre par les choix du Collège: d'abord les sports de base, c'est là que se forment les élites de demain!

TOUTES NOS FELICITATIONS SPORTIVES

En octobre, deux namurois ont défendu avec brio le sport belge aux Gymnasiades, jeux sportifs internationaux entre élèves du secondaire qui se tenaient cette année à Shanghai.

Le Jambois Xavier Sautier et le Saint-Servaitois Xavier De Baerdemaker ont fait preuve de leur talent en se qualifiant pour la finale parmi les jeunes réunis par la Fédération du sport scolaire international.

Xavier Sautier y a obtenu la neuvième place au lancement du poids et Xavier De Baerdemaker la huitième du triple-saut.

NOS DEUX XAVIER (SAUTIER ET DE BAERDEMAKER).
PHOTO: DENIS TOMBAL



AGENDA DES ACTIVITÉS SPORTIVES

**19/12**

10ème Corrida de Namur.
Rens. : 24.63.75

20/12, 24 et 31/01

Grand prix de la Ville de Namur (tennis).
Rens. : 73.81.36

03/01

Championnats provinciaux namurois de tennis de table (vétérans) et final du Critérium Jeunes. Rens. : 30.06.82

9, 10, 17/01

Championnats provinciaux namurois de tennis de table en simple et double (Jeunes et Séniors). Rens. : 30.06.82

6/02

Tournoi national de badminton pour jeunes. Rens. : 30.82.64

13 et 14/03

Coupe du Monde d'Escalade.
Rens. : 22.41.23

26 et 27/12

2^{ème} challenge de Wallonie de Volley-ball féminin. Rens. : 24.63.76

2 et 3/01

24h de basket-ball de l'UR Namur.
Rens. : 33.33.18 (journée) ou 22.75.87 (soir)
Lieu : Hall Octave Henry, Saint-Servais

3^{ème} tournoi de la Ville de Namur de football en salle au Centre d'Apprentissage et de Perfectionnement Sportifs

De la première semaine de décembre au deuxième week-end de février.

Inscriptions :

C.A.P.S. 192 rue Henri Blès à Namur
Tél. : 081/73.08.71 après 18h ou
081/21.10.24 après 20h.

STAGES SPORTIFS

Du lundi 28 au jeudi 31 décembre

Centre namurois des sports, avenue de Tabora à Namur (avec garderie de 8h à 17h)

ACTIVITES SPORTIVES ET CREATIVES

Age : 3 et 4 ans - Horaire : 9h à 16h
P.A.F. : 1.500 francs

PSYCHOMOTRICITE

Age : 3 à 5 ans - Horaire : 9h à 12h
P.A.F. : 750 francs

MULTISPORTS

Age : 5 à 14 ans
Horaire : 8h30 à 16h30
P.A.F. : 1.400 francs

MULTISPORTS/NEERLANDAIS

Age : 8 à 12 ans
Horaire : 8h30 à 16h30
P.A.F. : 1.400 francs

DANSE JAZZ

Age : 8 à 12 ans - Horaire : 13h30 à 12h
P.A.F. : 750 francs

BASKET-BALL

(poussins - benjamins)
Age : 6 à 10 ans - Horaire : 9h à 12h
P.A.F. : 700 francs
Hall Omnisports, rue des Comognes de Loyers

FOOTBALL EN SALLE

(diablotins - préminimes)
Age : 6 à 10 ans - Horaire : 9h à 12h
P.A.F. : 700 francs
Hall Omnisports, rue des Tautis à Belgrade

ESCALADE EN SALLE

Age : 9 à 16 ans - Horaire : 9h à 12h
P.A.F. : 1.500 francs
Salle Roc Evasion, rue d'Enhaive 142 à Jambes

Inscriptions :

ASBL «Ecole de Sports de Namur»
Service des Sports Hôtel de Ville à Namur
Tél. 24.63.76 - 24.63.78
du lundi au
vendredi, de 8h à 12h30 et
de 13h30 à 16h00
E-mail : sports@ville.namur.be

Les inscriptions seront clôturées le mercredi 23 décembre.

CE QUE LES LIEUX DISENT...

Namur, ville de 105.000 habitants, rassemble 25 communes de taille et de profil différents, couvrant un territoire de 17.340 hectares. Chacune de ces communes porte un nom souvent très ancien, et ses particularités topographiques, sociales, politiques ou économiques ont donné naissance au fil du temps à un grand nombre de noms de lieux qui, pour la plupart, ont évolué avec la langue au point, aujourd'hui, de ne plus être facilement interprétables. En outre, de nombreux noms de personnes ont été utilisés pour baptiser des sites ou des rues. La patine du temps a ici aussi joué son rôle, et la plupart de ces personnes sont aujourd'hui tombées dans l'oubli. Certes, les Namurois connaissent Félicien Rops ou François Bovesse, mais qui sait encore aujourd'hui qui étaient Emile Cuvelier, Félix Ravaisson ou Gabrielle Chatelain.

Afin de raviver la mémoire collective et de contribuer ainsi à une meilleure connaissance par chacun de son environnement proche, le Namur-Magazine a décidé de créer une rubrique régulière consacrée à cette matière familière et pourtant méconnue.

A titre d'exemples, voici trois types de noms de lieux très différents par leur origine, leur évolution et la réalité qu'ils recouvrent.

Très utilisé dans notre région, le mot wallon tiène, généralement écrit «tienne», désigne une colline. Il vient du latin «terminus», signifiant «bonne limite», d'où «fin». Si le sens premier a été perdu en wallon, le mot latin a été récupéré en 1842 pour désigner la «dernière gare ou station d'une ligne de transport». Le même mot latin a donné en français «terme». On devine à travers cet exemple la spécificité du wallon par rapport au français, ce qui fait toute sa richesse. A Namur, le mot «tienne» est utilisé dans des noms de rues comme: Tienne Bara à Wépion, Sur les Tiennes à Wierde, Tienne de Bouge à Bouge. Une dernière remarque pour signaler que «tienne» étant un nom commun, on a généralement ressenti le besoin de le préciser.

Les noms de villes et de villages ont une origine lointaine qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer avec précision. Wépion vient de vulpilis, dérivé du latin vulpes avec le sens de «lieu habité par les renards» ou servant à désigner une personne. Le nom du renard est fréquemment utilisé dans la toponymie wallonne. Sur les documents anciens, on trouve «Vulpinionis» (en 832), «Houpellons» (en 1294), «Wepillon» (en 1328).

De nombreuses rues ont reçu à une date récente, le nom d'une personne. C'est le cas de la rue Gabrielle Chatelain à Vedrin. Cette jeune mère de famille a été tuée à Poperinghe à l'âge de 44 ans, le 24 mai 1940, au cours d'un bombardement allemand. Elle fuyait alors l'envahisseur. Une partie de la rue Haie Francotte a été débaptisée pour prendre le nom de Gabrielle Chatelain.

Vocabulons !

Saviez-vous que la toponymie est la discipline qui étudie les noms de lieux (les toponymes)? L'étymologie, quant à elle, examine l'origine des mots en général.



COMITÉ DE RÉDACTION

JEAN-LOUIS CLOSE, BOURGMESTRE
JACQUES ETIENNE, ECHEVIN
JACQUE CHENOY, ECHEVIN
MICHEL GOFFNET, ECHEVIN
GEORGES LATOUR, SECRÉTAIRE COMMUNAL
THIERRY PANIER, REDACTEUR EN CHEF
VALÉRIE SACCHI, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

HOTEL DE VILLE, 1 - 5000 NAMUR
TEL: 081/24 63 22 - FAX: 081/24 63 31
E-MAIL: information@villez.namur.be
Site Internet: www.namur.be

EDITEUR RESPONSABLE:

GEORGES LATOUR, SECRÉTAIRE COMMUNAL

PHOTOGRAPHIES

L. LEURQUIN

RÉALISATION

ADRÉNALINE - 081/25 05 50

IMPRESSION ET PHOTOGRAVURE :

BIETLOT - 071/28.36.11

RÉGIE PUBLICITAIRE :

SPONSOR ONE - 081/73 68 90

TIRAGE 50.000 EXEMPLAIRES DISTRIBUÉS GRATUITEMENT
DANS TOUS LES FOYERS NAMUROIS — DÉC. 1998

ont collaboré à ce numéro : AUDE MINET, FRANÇOISE DONEUX, MICHEL GILLES, CÉCILE BERTRAND (ILLUSTRATION), HÉLÈNE GHEUR, MICHEL COLLINET, MARC LEGRAIN, BENOIT MELLEBECK, VANESSA PROTIN, SABINE VANDERMEULEN, SERVICE ECO-CONSEIL, SOCIÉTÉ TRANSITEC.

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 1999

Homéopathie, Ostéopathie *votre libre choix.* **Nous intervenons !**



*La nouvelle année débute bien...
Tous nos vœux de bonne santé !*

Fédération Mutualiste Socialiste de Namur

Chaussée de Waterloo, 182 · 5002 SAINT-SERVAIS
Tél. : 081/729.224 · 081/729.353 · Fax : 081/74.25.25